

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



JOURNÉE NATIONALE
DE *L'Excellence*

06 Août 2015 • Présidence de la République

*La Côte d'Ivoire Rayonnante
dans l'Unité et le Travail*



*“Ce n’est pas l’abondance,
mais l’excellence qui est richesse.”*

Joseph Joubert



“

Le Prix d'Excellence permet de célébrer et de promouvoir les meilleurs d'entre nous car notre société, et surtout notre jeunesse, a besoin de modèles centrés, notamment, autour des valeurs du travail, de l'effort et du mérite.

”

Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire



SOMMAIRE

- 3 Mot du Président de la République
- 5 Mot du Premier Ministre
- 6 La Journée Nationale de l'Excellence en 4 points
- 7-85 Les Lauréats nationaux de l'édition 2015



Monsieur Daniel Kablan DUNCAN
Premier Ministre,
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget

“

La réinstitution du prix d'Excellence en 2013 représente un moment fort de la vie de la Nation. Elle vise à mettre en valeur les hommes et les femmes qui se sont distingués par la qualité de leur travail et l'importance de leur contribution au développement économique et social de notre pays.

La célébration de l'excellence vise à fixer de nouveaux repères pour notre jeunesse et pour l'ensemble de nos concitoyens qui doivent faire du travail un sacerdoce, la force qui tirera notre pays vers les sommets.

En effet, la qualité du capital humain qui constitue une richesse indéniable de notre pays, demeure l'une des clés déterminantes pour relever les défis actuels et ouvrir les portes de l'émergence à la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020. Dès lors, chacun et chacune doit faire du travail bien accompli, une arme pour combattre la pauvreté et hisser notre nation au rang des nations développées.

C'est donc avec ses filles et ses fils bien formés et dévoués que notre pays sera capable d'assurer durablement son positionnement comme une Nation forte et prospère.

”



LA JOURNÉE NATIONALE DE L'EXCELLENCE EN 4 POINTS

1

Un Comité National de la Journée Nationale de l'Excellence présidée par le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget. Il a pour mission d'organiser la Journée Nationale de l'Excellence et la remise de prix aux acteurs de la vie socio-économique et administrative ayant fait preuve d'exemplarité dans l'accomplissement de leurs activités. Il valide les travaux du Comité technique chargé de l'examen des rapports de sélection et de proposer la liste des lauréats.

2

Soixante dix-sept (77) lauréats nationaux et un lauréat de prix spécial pour assurer la promotion du secteur privé, des missions régaliennes de l'Etat (défense, sécurité intérieure, justice, santé, administration territoriale, ...), des collectivités locales, du service public et de la société civile (jeunesse scolaire et étudiante, sportifs, artistes, ...). Ils sont repartis comme suit :

- secteur public (missions régaliennes de l'Etat) : 33 prix ;
- secteur privé : 21 prix ;
- société civile : 24 prix.

Ces lauréats recevront des mains de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République, un trophée, un diplôme et un chèque d'un montant de dix millions de francs CFA.

3

Les lauréats classés 2ème et 3ème recevront leurs récompenses au cours de cérémonies éclatées qui seront organisées dans les différents ministères.

4

Une cérémonie solennelle de remise de Prix d'Excellence par S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République, le 6 août 2015.



Les Lauréats Nationaux de l'Édition 2015



DOMAINE DE
L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE



PRIX DE LA MEILLEURE AUTORITÉ PRÉFECTORALE

CRITERES DE SELECTION

- Qualités personnelles, (4 sous-critères de notation /20 points) ;
- Aptitudes professionnelles (4 sous-critères de notation /20 points) ;
- Sens des relations humaines (4 sous-critères de notation /20 points) ;
- Esprit managérial (4 sous-critères de notation /20 points).



**M. DIARRA
KARIM**

Préfet du Département
de Toulépleu

Motivation du choix

Nommé Préfet de Département de Toulépleu, M. DIARRA Karim s'est montré à la hauteur de ses fonctions. Après avoir ouvert la sous-Préfecture de Péné dans le même Département, il fut nommé Secrétaire Général de Préfecture en 2005, pendant la période de crise difficile qu'a connu notre pays particulièrement à l'Ouest.

Sous les ordres d'un militaire, il a fait preuve d'abnégation et de courage dans son travail. Promu Préfet dudit Département en mars 2011, M. DIARRA s'est montré audacieux, entreprenant. Lors de la crise post-électorale, il a fait preuve de courage en se rendant à Toulépleu pour rassurer les populations. Il s'est également rendu à plusieurs reprises au Libéria pour rassurer les réfugiés ivoiriens dans ce pays et les convaincre de rentrer en Côte d'Ivoire. Par ces actions, des milliers de nos concitoyens ont effectivement regagné leurs localités d'origine.

Son attitude citoyenne et son courage ont permis aux plus hautes autorités de notre pays de prendre les mesures idoines, lors des attaques du poste frontalier de «Pékan barrage » en août 2012 et mars 2013.



DOMAINE
DE LA SECURITE
INTERIEURE



PRIX DU MEILLEUR POLICIER

CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des policiers (officiers et sous-officiers) sur la base des critères ci-après :

- Qualités personnelles (11 sous-critères de notation /50 points) ;
- Qualités administratives (10 sous-critères de notation /50 points) ;
- Comportement dans le service et hors du service (10 sous-critères de notation /50 points).

M. SEYDOU OUATTARA

Commissaire
Divisionnaire de Police,
Préfet de Police de
San-Pedro

Motivation du choix

Monsieur SEYDOU Ouattara coordonne admirablement les activités des services de Police des régions du Bas-Sassandra et de la Nawa. Son professionnalisme, sa réactivité et son esprit d'anticipation ont permis de faire échec à plusieurs projets de déstabilisation de cette zone hautement sensible où se trouve le Port de San-Pedro, second poumon économique de la Côte d'Ivoire.

Il a réussi le démantèlement en collaboration avec les FRCI, de plusieurs groupes subversifs armés à l'intérieur du pays et aux frontières avec le Libéria et la Guinée.



DOMAINE DE LA
DECENTRALISATION
ET DU
DEVELOPPEMENT
LOCAL



PRIX DU MEILLEUR ÉLU LOCAL

CRITERES DE SELECTION

- Organisation interne de la collectivité territoriale ;
- Prestations, produits et réalisations de la collectivité ;
- Organisation du cadre de vie de la collectivité.



Motivation du choix

Elu Maire de la Commune de Grand-Lahou sous la bannière du PDCI, Monsieur DJAYA a réussi à rallier de nombreux opérateurs économiques et différents Ministères pour le montage de projets aussi bien publics que privés.

Monsieur le Maire a procédé à l'inauguration de divers projets en présence du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Il est actif sur le terrain et a un programme ambitieux pour sa Commune.

M. DJAYA
ANGBOMI JEAN

Maire de la Commune
de Grand-Lahou



DOMAINE
DE LA DIPLOMATIE



PRIX DE L'ÉCO-DIPLOMATIE

CRITERES DE SELECTION

- Note obtenue au cours des deux dernières évaluations ;
- Esprit de civisme ;
- Esprit de patriotisme.



Motivation du choix

Le choix porté par le jury sur Mme KONATE se justifie principalement par le rôle décisif qu'elle a joué dans le cadre du règlement du litige qui oppose la Côte d'Ivoire et le Ghana relativement au tracé de leur frontière maritime.

En effet, en retrouvant dans les archives du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, une note verbale datant de l'année 1992 relative à ce contentieux, elle a grandement contribué au succès judiciaire remporté par notre pays à travers le premier jugement rendu par le Tribunal Arbitral. Le territoire litigieux renferme une très importante quantité de pétrole et de gaz.

MME **KONATE**
CLAIRE
ÉPOUSE **COULIBALY**

Conservateur documentaliste,
Sous-directeur des archives
et publications



DOMAINE
DE L'EMPLOI



PRIX DE LA MEILLEURE ENTREPRISE
POURVOYEUSE D'EMPLOIS

CRITERES DE SELECTION

- Existence légale de la structure (4 sous-critères) ;
- Actions en faveur de l'emploi (2 sous-critères) ;
- Respect des normes sociales.

ORANGE
CÔTE D'IVOIRE
TELECOM



Motivation du choix

- Le volume d'emplois créés est très important (1 380) avec plus de la moitié en emplois stables ;
- Respect des normes sociales en vigueur ;
- Participation à la politique nationale de l'emploi à travers le Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) avec 104 stagiaires embauchés ;
- Avec la Fondation Orange Côte d'Ivoire Télécom, elle œuvre fortement à l'amélioration des conditions de vie des populations grâce à des actions citoyennes ;
- Entreprise citoyenne : elle mène des actions en faveur des populations vulnérables (existence d'un comité de lutte contre le SIDA) ; fait la promotion des compétences nationales avec 100% de travailleurs nationaux ;
- Environ 95 % des compétences sont nationales.



DOMAINE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



PRIX DU MEILLEUR ÉTABLISSEMENT
PROFESSIONNEL

CRITERES DE SELECTION

- Environnement ;
- Infrastructures ;
- Equipements des ateliers et salles spécialisées ;
- Ressources humaines ;
- Partenariat école-entreprise ;
- Innovation technologique ;
- Sécurité ;
- Fonctionnement du COGES ;
- Résultats scolaires ;
- Suivi des diplômés et taux d'insertion.

LYCÉE
PROFESSIONNEL
DE MAN



Motivation du choix

Délocalisé à Abidjan pendant la crise, cet établissement a vu ses locaux réhabilités un an avant son retour sur son site originel. La volonté de réussir ce retour a forcé l'admiration de tous au niveau de la remise à neuf des infrastructures et de l'installation du matériel de formation professionnelle. Il convient d'ajouter que la particularité de cet établissement de formation qui fait sa réussite est la conception par la cellule de recherche d'une sonnerie fonctionnant avec une carte électronique conçue par le lycée professionnel de Man.

Taux de réussite scolaire (TRS) : 86 %.



DOMAINE DE LA PLANIFICATION



PRIX DU MEILLEUR OUTIL DE PLANIFICATION

CRITERES DE SELECTION

- Qualités personnelles de l'agent (5 sous-critères) ;
- Rendement (3 sous-critères) ;
- Niveau d'expertise (3 sous-critères) ;
- Niveau de responsabilité occupée dans la structure ;
- Implication dans les grands dossiers de planification et de développement régional.

PROJET ÉTUDES MONOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES DISTRICTS DE CÔTE D'IVOIRE



Motivation du choix

L'élaboration des études monographiques et économiques des districts de la Côte d'Ivoire vient répondre à un besoin de collecter les informations nécessaires à l'élaboration d'un état des lieux de chaque district, pré requis fondamental pour identifier les avantages comparatifs de chaque district et créer par la suite un cadre propice à leur développement. Il ressort de ces études que les districts du pays regorgent d'énormes potentialités naturelles et de grands équipements encore sous exploités.

Par ailleurs, les résultats de ces études monographiques et économiques des Districts de Côte d'Ivoire ont permis d'enrichir le diagnostic stratégique du PND 2016-2020 et de nourrir les recommandations sur la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire axée sur la promotion des Pôles Economiques Compétitifs (PEC). Il s'agit de doter le territoire national d'un schéma national d'aménagement du territoire comprenant un schéma directeur national routier; un schéma directeur national d'implantation de zones industrielles; un schéma directeur national de développement de mégapoles régionaux d'activités économiques, commerciales et industrielles.

Ainsi, les études monographiques et économiques des Districts de Côte d'Ivoire constituent de véritables inputs pour le développement des PEC.

Piloté par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional, la réalisation de ces études par un consultant indépendant a donné lieu à des rapports qui ont été validés au cours de quatorze (14) ateliers régionaux présidés par les Préfets de Région organisés dans les chefs-lieux des districts du 27 avril au 02 juillet 2015.



DOMAINE
DE LA DEFENSE



PRIX D'EXCELLENCE DES ARMÉES

CRITERES DE SELECTION

- Etre de bonne moralité ;
- Etre discipliné ;
- Avoir été auteur d'un acte de bravoure ;
- Avoir une bonne tenue et une bonne présentation ;
- Etre vainqueur du sondage réalisé à cet effet.

EMPT
ECOLE MILITAIRE
PRÉPARATOIRE
TECHNIQUE
DE BINGERVILLE



Motivation du choix

A l'issue de la proclamation des résultats des examens scolaires pour l'année 2015, l'Ecole Militaire Préparatoire Technique de Bingerville a obtenu les résultats ci-après :

- 100 % au Baccalauréat toutes séries avec trente-sept (37) mentions dont quatorze (14) mentions BIEN ;
- 100 % à l'examen du Brevet Technique (BT Electronique et BT Maintenance Véhicules et Engins) ;
- 100 % au BEPC.



DOMAINE
DE LA DEFENSE



PRIX D'EXCELLENCE DU « GLAIVE D'HONNEUR
DE LA GENDARMERIE NATIONALE »

CRITERES DE SELECTION

- Etre de bonne moralité ;
- Etre discipliné ;
- Avoir été auteur d'un acte de bravoure ;
- Avoir une bonne tenue et une bonne présentation ;
- Etre vainqueur du sondage réalisé à cet effet.



Motivation du choix

Commandant la 2^e Légion depuis le 18 juillet 2011, il a fait de la sécurité de sa circonscription de compétence sa priorité et a permis d'instaurer un climat de quiétude au sein de la population.

En plus de son entière adhésion au plan de mise en œuvre de sécurisation initié par le Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale, à travers les opérations RENARD-ARAIGNEE-RENARD-INFILTRÉ, pour faire baisser le taux de criminalité, le Colonel-major DOUMBIA a coordonné l'action des escadrons de Danané, Touba et la Compagnie de Guiglo, commis à la surveillance des frontières ouest. Pour ces brillants résultats, il a été retenu pour le prix d'Excellence du Glaive d'honneur de la Gendarmerie Nationale.

COLONEL-MAJOR
DOUMBIA
BAKARY

Commandant la 2^e Légion
de Gendarmerie de Daloa



DOMAINE DE LA DEFENSE



PRIX DE LA MEILLEURE ÉCOLE MILITAIRE

CRITERES DE SELECTION

- Etat d'entretien de l'unité ;
- Etat d'entretien et de suivi des infrastructures et des matériels de l'unité ;
- Résultats sportifs ;
- Résultats aux examens ;
- Discipline au sein de la structure.

ÉCOLE DE LA GENDARMERIE DE TOROGUHÉ



Motivation du choix

Cette unité a été sélectionnée par le jury à l'issue d'une évaluation rigoureuse des écoles militaires présélectionnées. Elle a obtenu la moyenne de 18,95/20.

L'école de Gendarmerie de Toroguhé a présenté un état de propreté impeccable tant à l'intérieur qu'à l'extérieur :

- Adressage des voies à l'intérieur de l'école permettant une bonne orientation des visiteurs au sein de l'unité ;
- Espaces verts bien entretenus et propres ;
- Cuisine impeccablement tenue, répondant aux règles d'hygiène avec un personnel professionnel ;
- Excellent niveau de discipline au sein de l'école perceptible depuis l'entrée principale ;
- Réhabilitation et l'équipement des bâtiments ayant subi des dégâts pendant la crise post-électorale ;
- Reconstruction de nouveaux locaux grâce à un partenariat avec des opérateurs économiques ;
- Résultats sportifs satisfaisants matérialisés par de nombreux trophées ;
- Existence d'une piscine bien entretenue au profit des élèves et de la population ;
- Mise en service d'un Mess-hôtel au service de la population.



DOMAINE
DE LA JUSTICE



PRIX DU MAGISTRAT ÉMÉRITE

CRITERES DE SELECTION

- Rendement exceptionnel (5 pts) ;
- Gestion du bien public (2,5 pts) ;
- Innovation apportée dans le secteur d'activité (2,5 pts) ;
- Excellence dans la prestation de services de justices, Droits de l'Homme et des Libertés Publiques (5 pts) ;
- Contribution exemplaire dans des circonstances extraordinaires (2 pts) ;
- Gestion d'un événement ou d'un projet spécial de grande envergure (3 pts).



Motivation du choix

Au-delà des critères de sélection, Monsieur KONE est doué d'une puissance de travail remarquable, d'un sens de l'organisation du travail et de l'application de la loi. Il tient très bien le Tribunal de Première Instance de Korhogo dont il est le responsable.

M. KONE s'est particulièrement distingué à l'occasion des récentes audiences foraines dont il a parfaitement compris les enjeux et pris la direction des opérations. Sous son impulsion, sa juridiction a rendu 23 478 jugements supplétifs en 78 audiences et a délivré 9 346 certificats de nationalité en un temps record.

M. KONE
MORI

Président du Tribunal
de Première Instance de Korhogo



DOMAINE
DE LA JUSTICE



PRIX DE LA MEILLEURE INSTITUTION
PÉNITENTIAIRE

CRITERES DE SELECTION

- Organisation du travail ;
- Respect des règles juridiques ;
- Entretien des infrastructures de la prison.

MAISON D'ARRÊT
ET DE CORRECTION
DE BOUNA



Motivation du choix

La Maison d'arrêt et de Correction de Bouna s'est distinguée par une excellente organisation sur le plan sécuritaire. Elle dispose de deux murs d'enceinte et les postes de sécurité sont bien tenus. Les évasions sont bien maîtrisées.

En matière d'hygiène et de santé, elle dispose d'une infirmerie avec un lit d'observation. Les pensionnaires reçoivent régulièrement des produits d'hygiène et du savon.

Sur le plan alimentaire, c'est le seul établissement qui sert régulièrement trois (3) repas par jour aux pensionnaires.

Par ailleurs, la disponibilité du régisseur et du personnel, la bonne collaboration avec les autorités judiciaires et administratives et la qualité des relations entre le personnel et les détenus sont à relever.



DOMAINE
DE LA JUSTICE



PRIX DU MEILLEUR GREFFE

GREFFE DE LA
SECTION DE
TRIBUNAL DE
SASSANDRA



Motivation du choix

Le Greffe de la section de Tribunal de Sassandra s'est distingué par :

- la qualité de l'accueil du public ;
- une bonne organisation du travail ;
- la célérité dans la disponibilité des décisions ;
- la délivrance des actes administratifs ;
- et la bonne tenue des Registres.

Par ses performances, ce service a favorablement attiré l'attention de l'Inspection Générale des services judiciaires et pénitentiaires qui a inspecté tous les greffes du pays au cours de l'année judiciaire 2014-2015.



DOMAINE
DE LA GESTION
ECONOMIQUE ET
FINANCIERE



PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
AGENT DU TRÉSOR PUBLIC

CRITERES DE SELECTION

- Dignité (4 sous-critères) ;
- Probité (2 sous-critères) ;
- Disponibilité (2 sous-critères) ;
- Responsabilité (3 sous-critères) ;
- Impartialité et équité (2 sous-critères) ;
- Respect de la hiérarchie (2 sous-critères) ;
- Respect des collaborateurs (3 sous-critères) ;
- Qualité des relations humaines (3 sous-critères) ;
- Devoir de réserve (2 sous-critères).



M. FOFANA
FRANCK HERVÉ

Inspecteur du Trésor,
Chef de Service Dépenses
à la paierie du District de
Yamoussoukro

Motivation du choix

Monsieur FOFANA Franck Hervé a été déclaré Meilleur Agent du Trésor Public avec une moyenne de 17,86 sur 20.

Dans le processus de désignation des lauréats du Prix d'Excellence du Trésor Public, édition 2015, il a obtenu au premier stade de l'évaluation la moyenne de 19,79/20 attribuée par son supérieur hiérarchique et la Commission Intra service. Cette moyenne se justifie par les qualités professionnelles exceptionnelles dont il fait preuve dans l'exercice de ses fonctions :

- Dignité, probité, responsabilité ;
- Relations très courtoises et respectueuses de la hiérarchie des collègues et des collaborateurs ;
- Discrétion et devoir de réserve scrupuleusement respectés ;
- Disponibilité exceptionnelle qui a eu pour résultat :
 - La mise à jour de la production des comptes de gestion du Poste Comptable (gestion 2009-2011) ;
 - Le déploiement d'un dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques dans le service ;
 - La mise en place d'une cellule d'écoute –clients dans le service ;
 - La réalisation d'une enquête de motivation des agents.

Au second niveau du processus de sélection, l'entretien a permis au Comité de Coordination du Prix d'Excellence de confirmer les qualités exceptionnelles relevées par la Commission Intra Service et son supérieur hiérarchique et d'apprécier son vécu et de maîtrise des dispositions du Code d'Ethique et de déontologie des Agents du Trésor Public. Il lui a été attribué une moyenne générale de 17,86/20.



DOMAINE
DE LA GESTION
ECONOMIQUE ET
FINANCIERE



PRIX DU MEILLEUR SERVICE DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

CRITERES DE SELECTION

- Sélection basée sur des critères d'ordre général, technique, personnel et administratif.

SECRÉTARIAT
PERMANENT DU
COMITÉ NATIONAL
DE POLITIQUE
ECONOMIQUE



Motivation du choix

Le SP-CNPE est dirigé par un Secrétaire Permanent qui a rang de Directeur d'Administration Centrale. Ce Secrétariat est chargé de :

- Coordonner les activités du groupe technique du comité national de Politique Economique ainsi que les missions des commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- Assurer la gestion de bases de données économiques et financières nécessaires à la surveillance multilatérale ;
- Assurer le suivi des Programmes de développement de la CEDEAO et de l'UEMOA ;
- Assurer le suivi de la Politique Economique en rapport avec les activités et directives de la commission de l'UEMOA et des décisions du Secrétariat Exécutif de la CEDEAO.



DOMAINE
DE LA GESTION
ECONOMIQUE ET
BUDGETAIRE



PRIX DU MEILLEUR AGENT DES IMPÔTS

CRITERES DE SELECTION

- Pour le prix de la DGI, sélection basée sur la note N°2092/MEF/DGI/DRHMG/SDP/AKE du 27/12/2007 portant règlement du Prix d'Excellence.



M. DIALLO
NABO SÉRAPHIN

Inspecteur des Impôts, Chef de service
de la formation initiale

Motivation du choix

Monsieur DIALLO Nabou Séraphin, Chef de Service de la Logistique puis Chef du Service de la formation initiale, Formateur permanent, a régulièrement accompli avec beaucoup de succès les missions qui lui ont été confiées dans le respect des principes et valeurs qui caractérisent le fonctionnement exemplaire.

En effet, ses états de service ne sont, à la date de la présente proposition, nullement entachés par un quelconque manquement aux valeurs d'éthique et de déontologie. Il a su se montrer intègre et loyal en toutes circonstances. Responsable syndical, Monsieur DIALLO a toujours dissocié ses activités syndicales de ses responsabilités administratives. Dans l'animation de son service, Monsieur DIALLO sait mobiliser ses collaborateurs pour accomplir à bonne date les différentes activités. Il sait, par des actions d'accompagnement, amener chaque agent à réaliser les objectifs fixés.

Observateur et à l'écoute de son équipe de travail, il sait anticiper les difficultés pouvant affecter le travail du groupe, garantissant ainsi régulièrement l'atteinte des objectifs collectifs.

En sa qualité de Chef de Service, donc manager de proximité, il sait fédérer les énergies et les initiatives pour formuler des propositions qui contribuent régulièrement à améliorer le fonctionnement du Centre de formation.



DOMAINE
DE LA GESTION
ECONOMIQUE
ET BUDGETAIRE



PRIX DU MEILLEUR SERVICE DE DOUANE

CRITERES DE SELECTION

- Pour le prix de la DGD, sélection basée sur la décision N°67/MDPMEF/DOUANES du 27/12/2006 portant création d'une Commission des décorations et des distinctions honorifiques et son règlement intérieur.



Motivation du choix

M. GNANGORAN est reconnu par sa hiérarchie comme un agent rigoureux justifiant d'une probité morale exceptionnelle et ayant un sens élevé de l'Etat.

Au niveau opérationnel, il s'est illustré depuis le début de l'année 2015 par des résultats exceptionnels. En effet, la Sous-direction placée sous sa responsabilité a réussi à sauvegarder, sur le plan du contentieux, 7 088 783 081 FCFA de droits compromis à mi-parcours pour un objectif annuel de 3 401 857 108 FCFA.

Sur le plan international, le lauréat a vu son mérite reconnu par le Fonds Monétaire international qui lui a conféré la qualité d'Expert Douanier lui permettant d'effectuer des missions d'assistance technique en matière de contrôle a posteriori.

COMMANDANT GNANGORAN N'GOUAN THÉOPHILE

Administrateur des Services financiers,
Sous-directeur du contrôle en entreprise



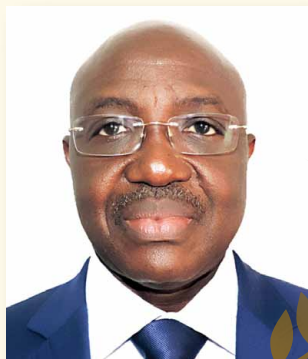
DOMAINE
DE LA GESTION
ECONOMIQUE
ET BUDGETAIRE



PRIX DU MEILLEUR AGENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DES FINANCES

CRITERES DE SELECTION

- Critère d'ordre général (7 sous-critères) ;
- Critère d'ordre technique (6 sous-critères).



M. SANOGO
BASSIRIMA

Administrateur des Services
Financiers de classe principale,
Directeur de la Solde

Motivation du choix

Avec 26 ans d'ancienneté de service, Monsieur SANOGO assure les fonctions de Directeur de la Solde depuis le 24 avril 2013. Ce haut fonctionnaire se distingue par un sens élevé du service public, ses qualités administratives reconnues par tous ses pairs, son assiduité au travail, ses prises d'initiative et son esprit d'ouverture.

Homme de devoir, n'hésitant pas à sacrifier ses week-end et même sa vie de famille, Monsieur SANOGO remplit les missions à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques avec beaucoup de zèle.

Sous sa conduite, la Direction de la Solde a su traduire en acte les instructions du Gouvernement relatives au déblocage des salaires des fonctionnaires et agents de l'État au cours de l'année 2014.

En outre, depuis qu'il est à la tête de la Direction de la Solde, il travaille sans relâche à la maîtrise de la masse salariale, conformément à la stratégie de maîtrise de masse salariale adoptée par le Gouvernement.



DOMAINE
DE LA GESTION
ECONOMIQUE
ET BUDGETAIRE



PRIX DU MEILLEUR AGENT DE LA DIRECTION DES PARTICIPATIONS ET DE LA PRIVATISATION

CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des policiers (officiers et sous-officiers) sur la base des critères ci-après :

- Qualités personnelles (11 sous-critères de notation /50 points) ;
- Qualités administratives (10 sous-critères de notation /50 points) ;
- Comportement dans le service et hors du service (10 sous-critères de notation /50 points).



**M. TOURE
YETJLI PROSPER**

Ingénieur des Travaux statistiques,
Sous-directeur du contrôle de
gestion à la Direction des
participations et de la privatisation

Motivation du choix

Ingénieur des travaux statistiques, Monsieur TOURE Yetjli Prosper totalise 14 années d'expérience professionnelle, entièrement passées à la Direction des Participations et de la Privatisation. Il a gravi plusieurs échelons dans cette direction, à savoir Chargé d'Etudes d'octobre 2001 à février 2002 puis Chef de service de mars 2002 à octobre 2011 et Sous-Direction du Contrôle de Gestion depuis novembre 2011.

Cet agent a montré des qualités administratives exemplaires et possède une solide conscience professionnelle. Il se consacre entièrement à la réalisation effective des missions de la Direction. En outre, il a prouvé plusieurs qualités au sein de la Direction des Participations et de la Privatisation :

- sa détermination et sa dévotion pour le travail bien fait, harmonieux et parfaitement conforme aux exigences professionnelles et institutionnelles ;
- son entière disponibilité et son sens de responsabilité absolue dans l'accomplissement de ses tâches quotidiennes ;
- l'assiduité à son poste de travail.

Par ailleurs, Monsieur TOURE a été à l'initiative de plusieurs réformes allant dans le sens d'une meilleure gestion du Portefeuille de l'Etat.



DOMAINE
DE LA DIASPORA



PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR PROMOTEUR DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

CRITERES DE SELECTION

- Etre ivoirien ou ressortissant africain ;
- Résider en Côte d'Ivoire ;
- Temps de présence effective en CIV de 10 ans minimum/à l'étranger de 10 ans minimum ;
- Etre de bonne moralité, jouir de ses droits civils ;
- Actions d'envergure en faveur de la promotion de l'image et de la défense des intérêts de la Côte d'Ivoire et des ressortissants ivoiriens à l'extérieur.

UNITÉ CONJOINTE DE SÉCURITÉ ET DE RESTAURATION DE LA CONFIANCE DE TOULEPLEU/ZWEDRU (LIBÉRIA)



Motivation du choix

L'Unité Conjointe de Sécurité et de Restauration de la Confiance de Toulepleu/Zwedru (Libéria) a été créée conformément au 15^{ème} Protocole de l'Union du Fleuve Mano (UFM). L'objectif est de contribuer à l'intégration communautaire, à la restauration de la confiance entre les populations vivant de part et d'autre de la frontière commune, au règlement des conflits, à la consolidation de la paix et de la sécurité transfrontière.

Par son dynamisme, cette unité a réussi à impacter positivement les communautés, à travers ses actions en faveur de la paix, du renforcement de la sécurité, de la cohésion sociale, de la fraternité et du rapprochement des populations. Elle privilégie la coopération transfrontalière comme outil majeur d'intégration des peuples et levier essentiel pour la création des conditions optimales pour l'avènement d'une CEDEAO des peuples.



DOMAINE
DE LA DIASPORA



PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR IVOIRIEN
DE LA DIASPORA

CRITERES DE SELECTION

- Etre ivoirien ;
- Résider à l'étranger ;
- Temps de présence effective à l'étranger de 10 ans minimum ;
- Etre de bonne moralité, jouir de ses droits civils ;
- Actions d'envergure en faveur de la promotion de l'image et de la défense des intérêts de la CIV et des ressortissants ivoiriens à l'extérieur ;
- Exceller dans son domaine de compétence ;
- Disposer d'un capital social reconnu de tous ;
- Avoir réalisé des actions en faveur des ivoiriens à l'extérieur ;
- Avoir posé des actes concrets en CIV de portée sociale ou économique.



MME **ABOUE**
MARGUERITE

Ecrivaine, Cinéaste

Motivation du choix

Marguerite ABOUET est une écrivaine, scénariste et réalisatrice ivoirienne qui a vécu à Yopougon jusqu'à l'âge de 12 ans, avant son départ pour la France en compagnie de son frère et son grand-oncle.

Madame Abouet est connue principalement pour sa bande dessinée Aya de Yopougon. Le succès mondial de son adaptation en dessin animé lui vaut de faire partie de la délégation du Président de la République Française comme invitée lors du dernier voyage officiel de ce dernier à Abidjan, le jeudi 17 juillet 2014.

La bande dessinée Aya de Yopougon c'est :

- Une traduction en 14 langues à travers le monde ;
- 6 tomes vendus à plus de 750 000 exemplaires en France ;
- 250 000 entrées enregistrées en France pour son adaptation en dessin animé ;
- Une diffusion sur la Compagnie Air France pour son écran longs courriers ;
- Un projet d'adaptation en Sri Lanka.

Madame ABOUET, c'est aussi une forte implication pour favoriser l'accès des jeunes ivoiriens à la lecture à travers une Association dénommée « Des Livres Pour Tous » et deux bibliothèques à Treichville et à Adjamé avec plus de 1 500 enfants inscrits.

L'engagement de Madame Abouet pour l'Afrique en général et la Côte d'Ivoire en particulier, fait d'elle un modèle pour la plupart de nos compatriotes établis à l'extérieur comme dans notre pays. L'impact positif de son œuvre et de ses actions en fait une candidate idéale pour le Prix de l'Excellence en tant qu'un modèle de fierté contributrice essentielle dans le développement culturel, et socio économique de notre pays.



DOMAINE
DU PÉTROLE
ET DE L'ÉNERGIE



PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
STRUCTURE DU SECTEUR DU PÉTROLE

DIRECTION
GÉNÉRALE DES
HYDROCARBURES





DOMAINE
DU PETROLE
ET DE L'ENERGIE



PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
STRUCTURE DU SECTEUR DE L'ENERGIE

DIRECTION
GÉNÉRALE DE
L'ENERGIE





DOMAINE DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE



PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
ENTREPRISE ÉCO CITOYENNE

CRITERES DE SELECTION

- Etre une entreprise de Droit ivoirien ;
- Etre engagée dans une démarche de développement durable conciliant ;
- Compétitivité économique ;
- Aspects sociaux (création d'emplois, intégration sociale, etc.) ;
- Respect des normes environnementales (lutte contre toutes les formes de pollutions, préservation de la biodiversité) ;
- Avoir fait preuve de créativité et d'innovation technologique notamment en ce qui concerne les sachets plastiques.

GROUPE
PROSUMA

Motivation du choix

- Retrait des sachets plastiques des caisses ;
- Promotion des sacs réutilisables ;
- Utilisation des emballages autres que les sachets plastiques ;
- Utilisation de contenants réutilisables ;
- Remplacement des sachets plastiques par des contenants biodégradables.



DOMAINE DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE



PRIX D'EXCELLENCE DE LA COMMUNE
LA PLUS PROPRE

CRITERES DE SELECTION

Les critères d'appréciation sont les suivants :

- Les marchés ;
- Les entrées et les sorties de la commune ;
- Le ravalement des façades ;

Nettoyage

- Entretien des rues ;
- Entretien des gares routières ;
- Entretien des marchés ;
- Entretien des espaces verts ;
- Ramassage des déchets ;

Infrastructures

- Entretien des édifices publics ;
- Entretien des infrastructures de salubrité ;
- Occupation du domaine public.

COMMUNE DE
KORHOGO

Motivation du choix

- Respect des exigences du dossier d'appel d'offre (DAO) ;
- Implication dans la gestion des déchets ;
- Utilisation du matériel de salubrité offert par le PPU ;
- Amélioration du cadre de vie.



DOMAINE DES
INFRASTRUCTURES
ECONOMIQUES



PRIX DE LA MEILLEURE STRUCTURE OU DE LA MEILLEURE ENTREPRISE
DANS LE SECTEUR DES ROUTES ET DES OUVRAGES D'ART

CRITERES DE SELECTION

- Présence continue et croissance visible au cours des cinq dernières années (volume de travaux, renforcement en équipement et personnel, niveau d'activité) ;
- Capacité de réaction et de mobilisation de l'entreprise (matériel, personnel, finance et démarrage des travaux) ;
- Respect des délais ;
- Qualité des travaux ;
- Professionnalisme (organisation de l'entreprise, gestion du chantier, contrôle qualité).

ENTREPRISE
EKDS



Motivation du choix

Régularité dans l'exécution des travaux parfois dans des conditions difficiles :

- Poursuite des travaux malgré les retards de règlement des décomptes ;
- Poursuite des travaux malgré l'existence d'arriérés liés au non règlement des factures de travaux antérieurs ;
- Réalisation des travaux nécessitant des avenants alors même que ceux-ci ne sont pas encore signés ;
- Bonne exécution de travaux confiés en urgence , parfois en l'absence de couverture budgétaire ;
- Pendant la crise postélectorale, EKDS a continué l'exécution de ses travaux dans les zones CNO où le risque était grand.



DOMAINE DES
INFRASTRUCTURES
ECONOMIQUES



PRIX DE LA MEILLEURE STRUCTURE OU DE LA MEILLEURE
ENTREPRISE DANS LE SECTEUR DE L'EAU POTABLE

CRITERES DE SELECTION

- Capacité de mobilisation de l'entreprise (matériel, personnel, finance et démarrage des travaux) ;
- Régularité dans l'exécution des travaux au cours des trois dernières années ;
- Respect des délais ;
- Qualité des travaux et respect de normes.

ENTREPRISE
SIE TRAVAUX



Motivation du choix

Régularité dans l'exécution des travaux parfois dans des conditions difficiles :

- Poursuite des travaux malgré les retards de règlement des décomptes ;
- Poursuite des travaux malgré l'existence d'arriérés liés au non règlement des factures de travaux antérieurs ;
- Réalisation des travaux nécessitant des avenants alors même que ceux-ci ne sont pas encore signés ;
- Bonne exécution de travaux confiés en urgence, parfois en l'absence de couverture budgétaire.

Pendant la crise postélectorale, SIE TRAVAUX a continué l'exécution de ses travaux dans les zones CNO où le risque était grand.



DOMAINE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



PRIX DU MEILLEUR ENSEIGNANT-CHERCHEUR

CRITERES DE SELECTION

- La quantité et la qualité de leurs productions scientifiques (articles, brevets) ;
- La valorisation des résultats de leurs recherches (application au développement) ;
- Les reconnaissances et distinctions internationale et nationale ;
- Leur participation à l'enseignement et leur appartenance à des équipes de recherche à l'étranger.



**M. DAOUDA
KONE**

Professeur titulaire de Phytopathologie
végétale, Directeur de l'Ecole doctorale sur
les changements climatiques et la biodiversité
WASCA à l'Université Felix Houphouët-
Boigny d'Abidjan

Motivation du choix

Le Comité Technique a porté son choix sur Monsieur KONE Daouda, Professeur titulaire à l'UFR de Biosciences de l'Université FHB de Cocody-Abidjan en reconnaissance de ses nombreux et exceptionnels travaux dans le domaine des sciences et technologies.

Il est auteur de 60 publications parues dans diverses revues internationales à comité de lecture. Il a également encadré 8 thèses de doctorat entre 2012 et 2015. Son rayonnement international est marqué par sa participation à des colloques internationaux et à des interventions dans de prestigieuses universités étrangères.

Prix et distinctions :

- Boursier Fulbright en 2007 ;
- Lauréat régional du prix Titan Building Nations Awards en Agriculture dans le cadre de la célébration de L'Excellence en Afrique ;
- Brevet d'intervention d'un pesticide ;
- Prix National de la Recherche édition 2014.



DOMAINE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



PRIX DU MEILLEUR ÉTUDIANT

CRITERES DE SELECTION

- Performances académiques ;
- Degré de sociabilité ;
- Comportement citoyen.



M. AMOIH
FRANCK ARISTIDE KOFFI

Licence 3, UFR Sciences de la Terre et
des ressources minières à l'Université
Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan

Motivation du choix

Le jury présidé par le DGES, a procédé à une classification des Etudiants régulièrement inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur en tenant compte des objectifs de la Côte d'Ivoire pour l'émergence à l'horizon 2020.

Meilleur étudiant de l'année 2013-2014 en Licence 3 STRM, M. AMOH est un étudiant calme, consciencieux et travailleur s'intégrant aisément dans le groupe. Son comportement a toujours été exemplaire, selon l'enquête réalisée auprès de ses camarades et auprès de l'administration. Il constitue un modèle dans l'environnement universitaire et à l'extérieur.



DOMAINE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



PRIX DE LA MEILLEURE ACTION DE VALORISATION DE LA RECHERCHE ET D'INNOVATION

CRITERES DE SELECTION

- La quantité et la qualité de leurs productions scientifiques sur la période (articles, brevets, revues de notoriété reconnue) ;
- Le caractère novateur des travaux ;
- Leur esprit d'équipe ;
- Les reconnaissances ou distinctions internationale et nationale ;
- Le nombre et la qualité des collaborations ;
- L'impact de leurs travaux sur la productivité, l'économie, l'environnement socio-culturel, l'écologie et sur les questions politico-institutionnelles.

EQUIPE
PRODUCTION ET
COMMERCIALISATION
DU FONGICIDE
BIOLOGIQUE
« NECO »



Motivation du choix

Le jury a attribué le prix de la meilleure action de valorisation de la recherche et d'innovation à l'Equipe « Production et commercialisation du fongicide biologique « NECO » pour la lutte durable contre les parasites des cultures » dirigé par le Professeur KONE Daouda, Laboratoire de Physiologie Végétale de l'Université FHB.

Intérêts Scientifiques :

- Connaissances sur la formulation et les doses efficaces du NECO contre les champignons pathogènes responsables de la maladie des raies noirs des bananiers ;
- Mise en œuvre des méthodes simples, peu onéreuses et préservatrices de l'environnement.

Caractères innovants :

- Un fongicide biologique issu des produits de la flore ivoirienne, mis pour la première fois en Côte d'Ivoire à la disposition des producteurs ;
- Un fongicide moins contraignant, moins dangereux pour l'applicateur et pour le consommateur ;
- Un fongicide pouvant être réalisé en plantation par les producteurs eux-mêmes.

Des intérêts économiques et environnementaux :

- L'application du NECO aidera les décideurs politiques et les institutions de développement impliquées dans l'amélioration de l'alimentation et la sécurité alimentaire ;
- L'application du NECO sur les vastes espaces de production de bananes permettra de réduire considérablement l'usage des fongicides de synthèses et leurs effets néfastes sur l'environnement, de maintenir l'outil de production de millier de paysans et la denrée alimentaire de base de plusieurs consommateurs ivoiriens ;
- L'application du NECO réduira les émissions dans l'atmosphère du gaz à effet de serre.

En perspectives, il s'agit de créer deux unités de production industrielle du NECO, une à Abidjan et une autre à Korhogo afin de mettre à la disposition des producteurs, des fongicides biologiques et également inciter les femmes à la production du matériel végétal qui servira à l'extraction des huiles essentielles. Le NECO pourra être commercialisé en Côte d'Ivoire ainsi qu'à l'extérieur du pays.



DOMAINE DE
L'EDUCATION
NATIONALE



PRIX DU MEILLEUR ÉLÈVE AU CEPE
CONCOURS D'ENTRÉE EN 6ÈME

CRITERES DE SELECTION

- Meilleur TGP (supérieur ou égal à 153) suivant les résultats officiels proclamés par le Ministère.



Motivation du choix

Né le 18 décembre 2002, KOUMOUÉ Jean Christian est élève à l'Ecole Primaire Publique Application 4 de l'IEP Agboville 1. Il a obtenu 164,37/170 à l'examen du CEPE.

C'est un élève très brillant qui est major de sa classe depuis le CE2. Ses résultats scolaires se présentent comme suit :

CP1 : 6,61/10	CP2 : 5,45/10
CE1 : 9,25/10	CE2 : 9,57/10
CM1 : 9,51/10	CM2 : 19,49/20

KOUMOUÉ
EDANOU JEAN CHRISTIAN

Elève à EPP Application 4



DOMAINE DE
L'EDUCATION
NATIONALE



PRIX DU MEILLEUR ÉLÈVE AU BEPC

CRITERES DE SELECTION

- Mention très bien ;
- Note de conduite supérieure ou égale à 12 ;
- Moyenne /20 la plus élevée.

Résultats officiels proclamés par le Ministère



Motivation du choix

Né le 15 juin 1999, DJE Rodolphe est élève au Lycée Moderne de Bocanda. Il a obtenu 188,63/220 à l'examen du BEPC. C'est un élève très brillant comme le montre ses résultats scolaires :

6^{ème} : 1^{er} avec 17,84/20 de moyenne
5^{ème} : 1^{er} avec 18,43/20 de moyenne
4^{ème} : 1^{er} avec 18,03 /20 de moyenne
3^{ème} : 1^{er} avec 17,78/20 de moyenne

DJE
KOUAMÉ RODOLPHE

Elève au Lycée Moderne de Boconda



DOMAINE DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE



PRIX DU MEILLEUR ÉLÈVE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

CRITERES DE SELECTION

- Mention très bien ;
- Note de conduite supérieure ou égale à 12 ;
- Moyenne /20 la plus élevée.

Résultats officiels proclamés par le Ministère



Motivation du choix

Né le 15 avril 1997, Mademoiselle BALI est élève au Lycée Sainte Marie de Cocody. Elle a obtenu 348 points /400, soit 17,40/20 à l'examen du BAC Général (série D). C'est une élève brillante comme le montre ses résultats scolaires :

2nde C : 13,38/20 de moyenne ;

1ère C : 12,39/20 de moyenne ;

Tle D : 14,19 /20 de moyenne.

MLLE **BALI**
ASSÉKAN GRACE EMMANUELLA

Elève au Lycée Sainte Marie de Cocody



DOMAINE DE
L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE



PRIX DU MEILLEUR ÉLÈVE
BACCALAURÉAT TECHNIQUE

CRITERES DE SELECTION

Critères de performance :

- Mention très bien ;
- Note de conduite supérieure ou égale à 12 ;
- Moyenne /20 la plus élevée.

Résultats officiels proclamés par le Ministère



M. OUATTARA
KOSSOMINA ELISÉE

Elève au Lycée Technique de Bouaké

Motivation du choix

Né le 4 juin 1996, OUATTARA est élève au Lycée Technique de Bouaké. Il a obtenu 377 points /480, soit 15,70/20 à l'examen du BAC Technique (série F). C'est un élève brillante comme le montre ses résultats scolaires :

2nde T : 13,51/20 de moyenne ;

1ère F : 14,95/20 de moyenne ;

Tle F : 15,87 /20 de moyenne.



DOMAINE DU COMMERCE



PRIX DE LA MEILLEURE ENTREPRISE EXPORTATRICE

CRITERES DE SELECTION

- Quantité de produits exportés ;
- Connaissance spécifique pays /zone géographique
- Nombre de nouveaux marchés conquis
- Développement de partenariats
- Méthode de distribution
- Capacité à produire des Services et des produits de qualité
- Capacité financière
- Mesure des indicateurs « export » (chiffres d'affaires réalisées à l'export, nombre d'implantation à l'étranger, etc.
- Capacité de production

SOCIÉTÉ COCOPACK



Motivation du choix

Inscrite dans la démarche qualité, COCOPACK s'est entourée, en amont, de l'expertise de partenaires de référence au plan national comme au plan international. On peut citer, entre autres, le Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA), l'Institut de Technologie Tropicale (I2T), l'Institut des Technologies d'Outre-Mer (ISTOM), en France.

Elle bénéficie aussi de l'appui de partenaires au développement comme l'Agence Française de Développement (AFD), l'Union Européenne, l'ONUDI. Cette assistance multiforme favorise la qualité des produits exportés par cette entreprise et lui confère, à elle, une crédibilité certaine.

La qualité des produits exportés par COCOPACK est attestée par les certifications reçues au plan international. Il est important de noter que par rapport à toutes ces certifications, l'entreprise COCOPACK joue le rôle de pionnière, notamment au niveau de la noix de coco. Ces certifications sont :

- Global GAP (1ère entreprise certifiée pour la noix de coco en Afrique depuis 2007),
- Bio (1ère entreprise certifiée Production Biologique pour la noix de coco en Afrique depuis 2008).



DOMAINE DE
LA FONCTION
PUBLIQUE ET
DE LA REFORME
ADMINISTRATIVE



PRIX DE LA MEILLEURE ADMINISTRATION PUBLIQUE

CRITERES DE SELECTION

Evaluation basée sur les critères ci-après :

- Garantir un égal accès aux prestations à tous les usagers du service public ;
- Traiter avec respect, politesse et considération les usagers du service public ;
- Accorder un temps d'écoute à chaque usager du service public ;
- Accorder à chaque usager ce à quoi il a droit ;
- Exécuter les services avec célérité, rigueur et professionnalisme ;
- Se garder de toutes formes de malversations telles que les détournements, la corruption, la concussion et toute manœuvre visant à s'enrichir illicitement.

**DIRECTION
GÉNÉRALE
DE LA RÉFORME
ADMINISTRATIVE
ET DE
L'INFORMATISATION**

Motivation du choix

Cette Direction Générale a mis en place une interface Web par laquelle les fonctionnaires s'informent et interagissent avec l'Administration. Cette interface logée à l'adresse www.fonctionpublique.egouv.ci est accessible à tous les usagers.

Elle a également institué des mécanismes d'assistance aux utilisateurs. Un centre d'appel pour orienter et aider les usagers dans la résolution des problèmes et enfin une ligne d'écoute téléphonique pour recueillir et résoudre les difficultés des unités administratives dans l'utilisation du SIGFAE.

Cette réforme du SIGFAE, non seulement contribue à éviter des déplacements coûteux et inutiles aux usagers, mais aussi à permettre un traitement équitable des actes administratifs. L'administration publique devient ainsi impersonnelle et la même pour tous les usagers.

En outre, grâce au SIGFAE, la production des actes de gestion est devenue automatisée ; ainsi plus de quatre mille (4000) dossiers de nomination d'agents de santé ont été traités en moins d'un mois.

Enfin, le SIGFAE a réduit les interventions manuelles ; ainsi la limitation des contacts entre les usagers et gestionnaires met fin aux « dessous de table » dans le traitement des dossiers ; de même la collecte des frais liés aux actes tarifés (domiciliation prêt bancaire, non redevance, non sanction disciplinaire) par les trésoreries permet la traçabilité des paiements effectués ; le SIGFAE est donc un outil qui introduit plus de transparence dans la gestion et le traitement des dossiers des fonctionnaires et agents de l'Etat.



DOMAINE DE
LA FONCTION
PUBLIQUE ET
DE LA REFORME
ADMINISTRATIVE



PRIX DU MEILLEUR FONCTIONNAIRE

CRITERES DE SELECTION

- Traiter avec respect, politesse et considération ses collègues, ses collaborateurs et les usagers du service public ;
- Respecter la hiérarchie et exécuter de manière honnête et loyale les instructions reçues dès lors qu'elles sont conformes aux lois et règlements en vigueur ;
- Mettre le plus grand soin dans le travail, exécuter les tâches avec célérité, rigueur, professionnalisme et faire preuve d'abnégation ;
- S'abstenir de tout acte de copinage, de népotisme et de tribalisme ;
- Se garder de toute forme de malversations telles que les détournements, la corruption, la concussion ;
- S'abstenir de tout agissement de nature à discréditer la fonction.



**Mlle KOUASSI
AYA IRÈNE**

Educatrice préscolaire adjointe,
Directrice CPPE Dorval Protection
de Daoukro

Motivation du choix

Educatrice préscolaire Adjointe affectée au Complexe Socio-Educatif de Bongouanou en 2009. Elle a pu, par son sens du devoir, d'humanisme et d'abnégation au travail créer :

- Le Centre Dorval Protection de Daoukro avant être mutée dans ce centre en 2012 ;
- Faire construire le centre Dorval, joyau architectural de protection de la petite enfance sur un terrain urbain de 500m² acquis auprès de la municipalité de Daoukro.

Elle a équipé le Centre d'un forage, d'un château d'eau et d'une cantine. En 2015, elle vient d'obtenir par ses relations un mini car de 32 places pour les pensionnaires du centre Dorval. De quarante (40) pensionnaires à l'ouverture à la rentrée 2012-2013, dans des locaux affectés à cet effet, l'effectif est aujourd'hui de 150 pensionnaires à Daoukro où il n'existait pas de structure CPPE.

Fonctionnaire et au service de la congrégation des filles de Jésus, Kouassi Aya Irène concilie ses obligations de fonctionnaire et le devoir de la congrégation.



DOMAINE DE
LA FONCTION
PUBLIQUE ET
DE LA REFORME
ADMINISTRATIVE



PRIX DU MEILLEUR FONCTIONNAIRE

CRITERES DE SELECTION

- Traiter avec respect, politesse et considération ses collègues, ses collaborateurs et les usagers du service public ;
- Respecter la hiérarchie et exécuter de manière honnête et loyale les instructions reçues dès lors qu'elles sont conformes aux lois et règlements en vigueur ;
- Mettre le plus grand soin dans le travail, exécuter les tâches avec célérité, rigueur, professionnalisme et faire preuve d'abnégation ;
- S'abstenir de tout acte de copinage, de népotisme et de tribalisme ;
- Se garder de toute forme de malversations telles que les détournements, la corruption, la concussion ;
- S'abstenir de tout agissement de nature à discréditer la fonction.



Mlle KOUASSI
AFFOUÉ CÉCILE

Maîtresse d'Education Permanente,
Directrice de l'IFEF de Toumodi

Motivation du choix

Après deux ans (02) de service à l'IFEF de Yamoussoukro, elle est nommée Directrice de l'IFEF de Tiébissou par note de service N° 284MFFE/DEF du 25 octobre 2005.

Le 24 novembre 2005 héritant d'une structure fermée depuis quatre (04) ans en raison de la crise militaro politique de 2002, elle ressuscite l'IFEF de Tiébissou avec douze (12) auditrices à sa réouverture et grâce à la sensibilisation auprès des populations. Seule à tenir les trois (03) niveaux de formation pendant trois (03) ans avant d'accueillir sa première collaboratrice en 2008, elle parvient à présenter des candidats à l'examen de fin de formation des auditrices des IFEF à la session de 2009 où elle réalise un taux de réussite de 100% .

Préoccupée par la réinsertion socioéconomique de ses auditrices et pour récompenser celles qui ont réussi à leur examen de fin de la session de 2009, Mademoiselle KOUASSI, à ses propres frais, offre une machine à coudre à chacune des 3 candidates admises en vue de leur installation.

Satisfait de ses résultats, son Directeur Régional d'alors Monsieur TOURE Ladji, procède à sa mutation à l'IFEF de Yamoussoukro, qui sombrait par décision N°21/MFFAS/CAB/DAAF/S-DPFC du 15 septembre 2009. Elle prend service le 24 septembre 2009 dans une IFEF en plein léthargie avec à peine une dizaine d'auditrices, confrontée cette fois à deux défis : relever le nombre d'apprenants et électrifier la plus grande IFEF de la Région du Béliér. Une fois encore, Mademoiselle KOUASSI gagne ses deux (02) défis avec comme couronnement l'élection de l'IFEF de Yamoussoukro en un Centre d'examen national depuis juin 2014 car cette IFEF a retrouvé toute sa splendeur.



DOMAINE
DES TRANSPORTS



PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE ENTREPRISE
DE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

CRITERES DE SELECTION

- Taille de l'entreprise ;
- Qualité des services ;
- Couverture réseau ;
- Ponctualité ;
- Nombres d'accidents ;
- Style de management ;
- Longévité de l'entreprise ;
- Sens du service public ;
- Esprit d'initiative ;
- Rendement.

SOCIÉTÉ UNION
DES TRANSPORTEURS
DE KORHOGO
UTRAKO



Motivation du choix

Avec une longévité de 28 ans, UTRAKO a su résister à la période de crise que le pays a connu. L'entreprise dispose d'une flotte de 40 véhicules de bonne qualité et bénéficie d'une bonne capacité financière. Elle est, aujourd'hui, l'une des rares entreprises de transport qui renouvelle son matériel sur fonds propres, avec un endettement quasi nul. De plus, elle a enregistré un taux de sinistre très faible au cours de l'exercice 2014. En termes de réseau, elle dessert la ligne Abidjan-Korhogo, avec environ 100 employés.



DOMAINE
DES TRANSPORTS



PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE ENTREPRISE
DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

CRITERES DE SELECTION

- Taille de l'entreprise ;
- Qualité des services ;
- Couverture réseau ;
- Ponctualité ;
- Nombres d'accidents ;
- Style de management ;
- Longévité de l'entreprise ;
- Sens du service public ;
- Esprit d'initiative ;
- Rendement.

MANGALA
TRANSPORT



Motivation du choix

Premier client de Mercedes en Côte d'Ivoire, Monsieur Cissé a commencé sa carrière professionnelle en 1952. Il dispose d'une flotte de 10 gros porteurs composé d'anciens et de nouveaux véhicules ; MANGALA Transport dessert la quasi-totalité du territoire national et la sous-région. Il dispose d'un service entretien et maintenance très performant qui justifie la longévité de son matériel roulant. Ce pionnier du transport ivoirien fait preuve de persévérance, de courage et d'un sens aigu du devoir.



DOMAINE DES
RESSOURCES
ANIMALES ET
HALIEUTIQUES



PRIX DU MEILLEUR ÉLEVEUR

CRITERES DE SELECTION

- Critères zootechniques (11 sous-critères) ;
- Critères sanitaires (5 sous-critères) ;
- Critères économiques (6 sous-critères) ;
- Critères de biosécurité (5 sous-critères) ;
- Critères administratifs (3 sous-critères).



Motivation du choix

- Déclaration de la plupart de ses employés à la CNPS (12) et création d'autres emplois temporaires (30) ;
- Présence d'autoluve ;
- Présence d'une clôture de protection de la ferme ;
- Bonne pratique sanitaire : sujets morts brûlés ou enterrés loin de la ferme ;
- Contribution à l'installation d'autres éleveurs et à leur formation.

M. KOFFI
YA KOUMAN

Exploitant de la ferme avicole
AMITIE à Agnibilékro



DOMAINE DE LA
SANTÉ ET DE LA
LUTTE CONTRE
LE SIDA



PRIX DU MEILLEUR MÉDECIN

CRITERES DE SELECTION

- Sens des responsabilités ;
- Rendement et aptitudes professionnelles ;
- Civisme et intégrité ;
- Relations humaines ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Présentation ;
- Esprit d'équipe ;
- Respect de la déontologie.



Motivation du choix

Très bon médecin, expérience et expertise confirmées. Sous l'impulsion de Madame la Ministre de la Santé et de la Lutte contre le Sida, Pr DAGNAN s'est fortement impliqué dans la lutte contre la maladie à virus Ebola permettant à la Côte d'Ivoire de demeurer à 0 cas. Il est très soucieux de la bonne gouvernance et de la redevabilité.

Très bon rapport avec les usagers et la hiérarchie.
Qualités humaines.

Doté de grandes capacités managériales, disponible il a permis à notre pays et à l'INHP d'avoir des résultats remarquables en épidémiologie (absence du virus d'Ebola). L'INHP a été certifié en 2013 et recertifié en 2014.

PR. DAGNAN N'CHO SIMPLICE

Professeur titulaire de santé publique option
médecine préventive, Directeur de l'Institut
National d'Hygiène Publique (INHP)



DOMAINE DE LA
SANTÉ ET DE LA
LUTTE CONTRE
LE SIDA



PRIX DE LA MEILLEURE SAGE-FEMME

CRITERES DE SELECTION

- Sens des responsabilités ;
- Rendement et aptitudes professionnelles ;
- Civisme et intégrité ;
- Relations humaines ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Présentation ;
- Esprit d'équipe ;
- Respect de la déontologie.



MME KOKO
CLAUDE AMENAN FLEUR

Sage-Femme Diplômée d'Etat,
Maternité du Centre de Santé rural
de Totodougou dans le District
sanitaire de M'Bahiakro

Motivation du choix

Esprit d'initiative et d'organisation remarquable. Le taux d'abandon est passé de 55% à 16% à la fin de l'année 2014 et celui des accouchements assistés est passé de 59% à 91% au cours de la même période, grâce à elle, à son infirmier et au management sciences for Heath (MSH), le Programme de Développement du Leadership en gestion et Gouvernance.

Très bonne sage-femme avec un très bon esprit d'équipe, de très bons rapports avec ses collègues, ses malades, sa hiérarchie et une grande capacité de mobilisation des communautés dans la gestion du centre de santé rurale en énergie solaire avec le concours des femmes de l'aire de santé, en collaboration avec son infirmier. Cette mobilisation a permis d'améliorer le taux des consultations pré-natales.

Elle a été élue meilleure Sage-Femme de la Région Sanitaire du N'Zi-Iffou Moronou en 2014.



DOMAINE DE LA
SANTÉ ET DE LA
LUTTE CONTRE
LE SIDA



PRIX DU MEILLEUR INFIRMIER/ INFIRMIÈRE

CRITERES DE SELECTION

- Sens des responsabilités ;
- Rendement et aptitudes professionnelles ;
- Civisme et intégrité ;
- Relations humaines ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Présentation ;
- Esprit d'équipe ;
- Respect de la déontologie.



**M. DEMBELE
LOSSÉNI**

Infirmier au Centre de Santé rural de
Totodougou, district de M'Bahiakro

Motivation du choix

Très bon agent avec un très bon esprit d'équipe et une grande capacité de mobilisation des usagers.

Esprit d'initiative et d'organisation remarquable. Le taux d'abandon est passé de 55 % à 16 % à fin 2014 et celui des accouchements assistés est passé de 59 % à 91 % au cours de la même période, grâce à lui, à la sage-femme et au management sciences for Health (MSH) le Programme de Développement du Leadership en gestion et Gouvernance.

Très bon infirmier avec un très bon esprit d'équipe, de très bons rapports avec ses collègues, ses malades, sa hiérarchie et une grande capacité de mobilisation des communautés dans la gestion du centre de santé par des expériences innovantes, notamment l'équipement de la structure en énergie solaire avec le concours des femmes de l'aire de santé, en collaboration avec la sage-femme.



DOMAINE DE LA
SANTÉ ET DE LA
LUTTE CONTRE
LE SIDA



PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
ÉTABLISSEMENT SANITAIRE

CRITERES DE SELECTION

- Environnement ;
- Infrastructure ;
- Equipement ;
- Matériel roulant ;
- Prestations de services ;
- Hygiène et gestion des déchets biomédicaux.

HÔPITAL GÉNÉRAL
DE SASSANDRA

Motivation du choix

Hôpital construit dans les années 1930, de type pavillonnaire avec 20 bâtiments, une superficie totale de 18136 m² bâtis.

Hygiène de l'environnement des bâtiments et des locaux irréprochables.

Capacité d'accueil = soixante-trois (63) lits : 21 services répartis en 4 services administratifs, 8 services de consultations et de soins, 3 services médicotechniques et 6 services généraux ; Onze (11) organes de gestion sont fonctionnels ; Effectif total du personnel au 24 juin 2015 : 127 agents ; Données statistiques (indicateurs-clés de l'exercice 2014) :

- Nombre de consultations = 26 178
- Nombre de consultations = 24 982
- Taux d'occupation = 38,90
- Taux de fréquentation = 111%
- Taux d'utilisation des services = 106 %
- Nombre d'accouchement assistés = 1136
- Nombre total d'accouchement = 1332
- Taux de césarienne = 23%
- C.V. en VAT2 chez la femme enceinte = 91%

Rendement dans le travail

Très bon directeur : Expérience et expertise confirmées.

Les grandes capacités managériales de son directeur ont permis à l'hôpital d'avoir pour un très bon taux de recouvrement. Pour un budget de 50 000 000 FCFA, il a réalisé en terme de ressources propres 35 592 771 FCFA sur 40 000 000 FCFA ce qui représente un taux de recouvrement de près de 90 %. Le nombre de service est passé de 15 à 21 et les bâtiments de 15 à 20. Tous les sols sont désormais carrelés. Un accent particulier est mis sur la bonne gouvernance et de la redevabilité. Très bon rapport avec les usagers.



DOMAINE DE
L'AGRICULTURE



PRIX DU MEILLEUR PRODUCTEUR AGRICOLE
DE VIVRIERS

CRITERES DE SELECTION

- Gouvernance (3 sous-critères) ;
- Performance économique (4 sous-critères) ;
- Professionnalisation (9 sous-critères) ;
- Réalisations socio-économiques (7 sous-critères).



DOCTEUR **BOA**
DANIEL

Ingénieur agronome,
Directeur général de AGRIBUSINESS
NETWORK,
Spécialisé dans la production de
vivopants de banane plantain

Motivation du choix

Après 36 ans passés dans la recherche agronomique, Dr BOA Daniel a décidé de se consacrer au développement des cultures vivrières notamment la banane plantain. Sa vision est de contribuer au développement de la banane plantain par la mise en pratique des résultats de la recherche acquises durant tout ce temps, en proposant des variétés à haut rendement et plus adaptés aux conditions climatiques de notre pays.

Ses performances au cours des trois dernières années indique une production totale 1050 000 plants de banane plantain, soit une moyenne de 350 000 plants/an. Il représente un modèle à encourager dans la réalisation de la sécurité alimentaire. Il emploie 15 travailleurs. Il réalise un chiffre d'affaires de 52 000 000 FCFA avec un revenu net de 15 000 000 FCFA.

Par ailleurs, Dr BOA DANIEL, participe activement aux réalisations socio-économiques de sa sous-préfecture et du département.

Au titre des réalisations socio-économiques, Dr BOA a assuré le transport les populations pour la fête de l'indépendance et l'accueil du Président de la République. Il participe régulièrement aux cotisations pour les activités de la sous-préfecture de CECHI et du département d'AGBOVILLE. Enfin, il assure la scolarisation de 26 enfants qui ne sont pas les siens.



DOMAINE DE
L'AGRICULTURE



PRIX DE LA MEILLEURE
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE

CRITERES DE SELECTION

- Gouvernance (18 sous- critères) ;
- Performance économique (3 sous- critères) ;
- Professionnalisation (14 sous- critères) ;
- Réalisations socio-économiques (7 sous- critères).

SOCIÉTÉ
COOPÉRATIVE
COOPTOSA



Motivation du choix

La liste des réalisations de la COOPTOSA démontre que cette coopérative appréhende parfaitement l'essence de la mission d'une coopérative, celle de rendre le meilleur service à ses membres. Ainsi, elle s'attèle non seulement à rendre le meilleur service aux membres, à améliorer leurs revenus, mais elle s'est engagée résolument à améliorer les conditions de vie de sa communauté.

La COOPTOSA est dotée d'équipements qui démontrent son niveau de professionnalisme. Elle organise de nombreuses formations au profit de ses dirigeants et de ses membres pour le renforcement de leurs capacités sur « les bonnes pratiques sociales » (droit des travailleurs, pires forme de travail des enfants, importance de l'éducation, égalité en matière de droits et d'opportunités pour les femmes, diversité et discrimination, santé et sécurité VIH SIDA, nutrition familiale, ...).

Ses réalisations socio-économiques portent sur :

- la construction d'un bâtiment pour la classe de maternelle à l'école Primaire d'Ahibé Koffikro ;
- la remise de prix d'excellence aux meilleurs élèves.



DOMAINE DE
L'AGRICULTURE



PRIX DE LA MEILLEURE INITIATIVE EN MATIÈRE
DE VALORISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

CRITERES DE SELECTION

- Conditions de travail (3 sous- critères) ;
- Taille de l'unité de transformation (2 sous- critères) ;
- Qualité du produit fini (4 sous- critères).



MME **COULIBALY**
ALIMATA

Présidente de la Coopérative ISSAMI
de transformation de vivriers

Motivation du choix

Madame COULIBALY Alimata est une promotrice agro-alimentaire engagée dans la transformation et la valorisation des produits alimentaires d'Afrique. Ses dernières performances en matière de valorisation des produits se résument comme suit :

2012 : 5,6 tonnes de produits valorisés ;

2013 : 6 tonnes de produits valorisés ;

2014 : 7,2 tonnes de produits valorisés.

Ses produits sont connus et consommés en Côte d'Ivoire et à l'extérieur (Canada, Etats-Unis, France, Maroc, Indonésie, Arabie Saoudite, Afrique du sud, Nigéria, Congo Brazzaville, Sénégal, Belgique, Angleterre). Madame COULIBALY a animé et participé à plusieurs grands rendez-vous de l'agrobusiness au niveau national, sous régional et international. Ainsi, sur invitation de Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, elle a participé au forum sur le financement de l'agriculture féminine à Johannesburg (Afrique du Sud) en prélude au sommet des chefs d'Etats du 9 au 14 juin 2015.

Madame COULIBALY fait du coaching en aidant les petits transformateurs à faire passer leurs activités du stade informel au stade formel. En septembre 2015, elle participera à une formation en Chine sur la transformation et la conservation des produits alimentaires en Afrique, financée par le gouvernement chinois.



DOMAINE DE LA
CONSTRUCTION, DE
L'ASSAINISSEMENT
ET DE L'URBANISME



PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR PROMOTEUR IMMOBILIER

CRITERES DE SELECTION

- Organisation administrative et technique ;
- Organisation du chantier ;
- Accueil des acquéreurs ;
- Force de vente des logements ;
- Plan de masse ;
- Plan d'architecture ;
- Business plan ;
- Coût des logements ;
- Nombre de logements achevés ;
- Niveau de finition des constructions ;
- Travaux de VRD secondaires achevés.

**SOCIÉTÉ
IVOIRIENNE POUR
L'INVESTISSEMENT
IMMOBILIER
S3I-SA**

Motivation du choix

Dans le cadre du programme présidentiel des logements sociaux et économiques, la Société Ivoirienne pour l'Investissement Immobilier SA se distingue par son dynamisme, son autonomie et sa capacité d'autofinancement. Son audience auprès des clients et le niveau de son compte séquestre démontrent à plus d'un titre son excellence dans la réalisation dudit programme. En effet, sur un ensemble de 49 promoteurs, la société S3I dispose :

- du compte séquestre le plus élevé avec un montant de 5 milliards de FCFA ;
- de 290 logements en cours de construction pour une moyenne de 100 à 150 logements pour les autres promoteurs ;
- 1650 clients ayant effectivement payé leur apport initial contre une moyenne de 400 clients pour les autres promoteurs.



DOMAINE DE LA
CONSTRUCTION, DE
L'ASSAINISSEMENT
ET DE L'URBANISME



PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR SYNDICAT DE COPROPRIÉTAIRES

CRITERES DE SELECTION

- Niveau de participation des copropriétaires aux assemblées générales ;
- Mise en place du règlement intérieur de copropriété ;
- Niveau de mise en place du conseil syndical ;
- Entretien des cages d'escalier ;
- Entretien des ascenseurs ;
- Entretien des espaces verts et aires de jeux ;
- Entretien des façades ;
- Enlèvement des ordures ménagères ;
- Entretien des façades ;
- Niveau de paiement des cotisations.

SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE GÉNIE 2000



Motivation du choix

Créé en 1994, le syndicat des copropriétaires de génie 2000 est régulièrement récompensé pour ses performances en matière de gestion de la copropriété en Côte d'Ivoire. Ainsi, ce syndicat de copropriétaires a obtenu de 2003 à 2009 plusieurs prix pour la qualité de son cadre de vie.

Le bon niveau de recouvrement permet au syndicat d'encaisser chaque mois en moyenne 2 000 000 FCFA, alors que la majorité des syndicats ne recouvre pas plus de 500 000 FCFA par mois. En outre, ce syndicat a, à son actif, plusieurs réalisations dont :

- une école primaire de 6 classes ;
- la construction de parkings ;
- la construction du siège du syndicat de copropriété de la cité ;
- la construction de magasins ;
- la construction de terrains de basket Ball et de maracana ;
- l'électrification des aires de jeu pour permettre le déroulement des tournois le soir, etc.

Cela se justifie, par le bon fonctionnement du syndicat, l'entretien des espaces verts et l'amélioration du cadre de vie.

Ce syndicat demeure une référence.



DOMAINE DES
TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION
ET DE LA
COMMUNICATION



PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE INNOVATION DANS LES TIC

CRITERES DE SELECTION

- Innovation ;
- Contribution significative au développement des TIC en Côte d'Ivoire ;
- Contribution au rayonnement du pays ;
- Utilité certaine en termes de services rendus ;
- Impact en termes de création d'emplois.



**M. KOUAME
N'GUESSAN ALEXIS**

Promoteur du Projet WEB-LIASSE :
« le bilan en ligne »

Motivation du choix

Ce projet permet de recueillir de façon automatique le bilan de chaque contribuable et de l'insérer directement dans la centrale des bilans (CLOUD) en important le contenu de chaque cellule des différentes feuilles Excel contenues dans le fichier de bases fiscales (fichier Excel normalisé pour faire le bilan de fin exercice) alors tous les bilans sont copiés, vérifiés et stockés directement sur le serveur (CLOUD) grâce à une technique d'importation des contenus des cellules Excel.

Le projet de Monsieur KOUAME N'Guessan Alexis permet :

- d'automatiser au niveau de la DGI la collecte des informations relatives au bilan des contribuables ;
- un gain appréciable en termes de temps ;
- de faire des économies à la DGI.

Les risques d'erreurs de saisie sont minimisés. Il pourrait être utilisé en complément de la télé déclaration fiscale. Ainsi l'Etat pourra assurer une meilleure maîtrise de ses entrées fiscales.



DOMAINE DES
TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION
ET DE LA
COMMUNICATION



PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE INITIATIVE JEUNE DANS LES TIC

CRITERES DE SELECTION

- Innovation ;
- Contribution significative au développement des TIC en Côte d'Ivoire ;
- Contribution au rayonnement du pays ;
- Utilité certaine en termes de services rendus ;
- Impact en termes de création d'emplois.



Motivation du choix

Le projet conçu par Monsieur TRAORE Mahamadou est basé sur une plateforme dont la mise en œuvre permettra aux citoyens de recevoir plus facilement les offres immobilières disponibles dans une zone donnée par SMS, vu que la pénétration du réseau mobile en Côte d'Ivoire est de plus de 97%.

Cette plateforme aura pour effet de faciliter la recherche d'habitation par le biais du mobile puisque les informations relatives aux disponibilités seront poussées sur les mobiles des personnes qui auraient souscrit au service. Leur permettant ainsi d'optimiser leur temps de recherche tout en évitant les déplacements inutiles et économisant en frais de transport. Compte tenu de la problématique relative à la question de l'habitation, le jury pense que cette plateforme est une bonne initiative.

M. TRAORE
MAHAMADOU

Etudiant,
Promoteur du PROJET GBATA



DOMAINE DES
TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION
ET DE LA
COMMUNICATION



PRIX SPÉCIAL DE LA MEILLEURE INITIATIVE TIC



**M. N'DOUFOU
THIERRY**

Promoteur de la Tablette
QELASY

Motivation du choix

QELASY qui signifie «classe» ou enseigner en langue Akan ainsi que dans plusieurs langues d'Afrique de l'Ouest et centrale est la première tablette éducative africaine. Elle a été dévoilée, le 25 février 2014, à l'occasion du Mobile World Congress à Barcelone, par M. Thierry N'Doufou. Elle a été conçue en Côte d'Ivoire avec une équipe de cinq personnes basée à Abidjan-Cocody et est produite en Chine, dans la région de Shenzhen. Doté de caractéristiques adaptées au climat africain, c'est un outil qui veut mettre l'enseignement en Afrique en adéquation avec l'ère numérique. C'est une tablette Android de huit pouces qui résiste à l'eau, à la poussière, et dotée d'une batterie qui lui donne une autonomie de huit heures.

QELASY offre des logiciels et des outils didactiques, et permet également aux parents et aux enseignants de suivre les performances des apprenants. C'est aussi un support de cours interactif permettant aux parents de suivre les notes de leurs enfants et sert de cahier de correspondance et de bulletin de notes.

QELASY veut être plus qu'une tablette mais plutôt une solution intégrée et sécurisée offrant aux écoles et institutions une plateforme de gestion d'école, de gestion de la relation Parent –enseignant et de gestion des terminaux. Dans les écoles, elle s'appuie sur un réseau local pour pousser les contenus vers les tablettes. Elle s'appuie sur l'internet pour les échanges avec les parents.

La tablette QELASY est un atout pour notre système éducatif, qui permettra de rendre les TIC accessibles aux apprenants et aux formateurs, mais aussi à redynamiser la qualité de nos enseignements/apprentissages et aux enfants de la Côte d'Ivoire d'entrer en compétition à armes égales avec ceux du monde entier.



DOMAINE
DES
EAUX ET FORETS



PRIX DU MEILLEUR COMITÉ VILLAGEOIS DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

CRITERES DE SELECTION

- Lutte préventive ;
- Sensibilisation ;
- Réalisation de pare-feu ;
- Lutte active ;
- Feu déclaré et maîtrisé ;
- Ampleur des dégâts.

COMITÉ
VILLAGEOIS DE
LUTTE CONTRE LES
FEUX DE BROUSSE
DE DJÉKANOU

Motivation du choix

- Sensibilisation régulière des populations ;
- Appuis constant aux autres comités lors des sensibilisations ;
- Respect de la charte de la sous-préfecture en matière de lutte contre les feux de brousse ;
- Réalisation des pare-feux autour des plantations ;
- Aucun feu déclaré depuis la mise en place du comité ;
- Pas de dégâts.



DOMAINE
DES
EAUX ET FORETS



PRIX DU MEILLEUR ACTEUR
DE REBOISEMENT

CRITERES DE SELECTION

- Respect des quotas (ha) ;
- Entretien de la plantation (passages/an) ;
- Etat de la plantation.

FONDATION
SOUNDELLE
KONAN



Motivation du choix

- Bon quota, reboisement de nouvelle superficie chaque année ;
- Parcelle bien entretenue ;
- Bon état, taux de réussite de plus de 90% de plants vigoureux ;
- Forte contribution à la sensibilisation et à l'éducation des élèves sur le reboisement (Lycée Américain, Lycée Classique d'Abidjan. Collège Moderne du Plateau, Collège Moderne de Cocody,...).



DOMAINE
DES
EAUX ET FORÊTS



PRIX DU MEILLEUR AGENT
DES EAUX ET FORÊTS

CRITERES DE SELECTION

- Arriver à l'heure au service et respecter la durée légale du travail ;
- Respecter les lois et règlements en vigueur ;
- S'abstenir d'utiliser les ressources publiques à des fins personnelles ;
- S'abstenir de tout acte de corruption dans les services rendus ;
- S'interdire de solliciter ou accepter tout paiement, cadeau ou autre avantage en contrepartie directe ou indirecte des services rendus.



Motivation du choix

- Bonne application des textes et lois en vigueur ;
- Sensibilisation régulière de ses agents sur le respect des textes et lois ;
- Bon sens du service public ;
- Agent discipliné, intègre et exemplaire dans l'exécution des missions ;
- Très bon esprit et maîtrise de la discipline militaire ;
- Forte implication dans les travaux de reboisements de sa localité (2012 : 2 parcelles de 4 ha de reboisement ; 2013 : 24 parcelles de 43 ha de reboisement et 2014 : 29 parcelles de 39 ha de reboisement).

COMMANDANT
ZIKOBOU
CÉCILE

Chef de cantonnement des Eaux et Forêts
de Niakara



DOMAINE DE L'INDUSTRIE



PRIX IVOIRIEN DE L'INDUSTRIE

CRITERES DE SELECTION

Evaluation des performances des entreprises en matière de :

- Respect des obligations fiscales et sociales (critère éliminatoire) ;
- Nature des matières premières transformées ;
- Niveau de transformation en produit fini ;
- Caractère novateur du produit ;
- Accroissement de la productivité sur les années 2012, 2013 et 2014 ;
- Réalisation d'investissements sur les années 2012, 2013 et 2014.

SACO BARRY CALLEBAUT



Motivation du choix

SACO BARRY CALLEBAUT est une société agro-industrielle spécialisée dans la transformation et l'exportation de fèves de cacao. Elle produit et exporte de la masse de cacao, du beurre de cacao, de la poudre de cacao et des tourteaux de cacao.

En matière de responsabilité sociétale, la société SACO a créé depuis 2012 à Pacobo dans le département de Tiassalé, un « Centre d'excellence du cacao » qui a pour objectif de promouvoir des techniques agricoles avancées et durables en plus de l'amélioration des rendements de la filière cacao.

SACO emploie 599 travailleurs dont 19 cadres supérieurs, 84 techniciens supérieurs et cadres moyens, 333 techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés et 163 employés, manœuvres, ouvriers et apprentis.

De toutes les entreprises candidates, SACO est l'entreprise industrielle qui a le taux d'investissements le plus élevé par rapport à la valeur ajoutée sur les trois derniers exercices.



DOMAINE DE
L'INDUSTRIE/
QUALITE



PRIX IVOIRIEN DE LA QUALITÉ

CRITERES DE SELECTION

- Evaluation des performances en matière de démarche qualité conformément aux critères harmonisés dudit prix au niveau de l'UEMOA avec une grille de 30 critères d'évaluation. Ces critères sont inspirés des exigences de la norme ISO 9004.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE D'ABIDJAN



Motivation du choix

L'Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA) est un Centre Hospitalier et Universitaire créé par la loi n°77-66 du 04 février 1977 et exerce des activités médicales, d'enseignement et de recherche. L'ICA s'est bâti au fil des années une notoriété dans son domaine d'activité et s'impose aujourd'hui comme une structure de référence aussi bien en Côte d'Ivoire que dans la sous-région ouest africaine.

Cette notoriété, l'ICA la doit à ses équipements de dernière génération lui permettant de réaliser des interventions à cœur ouvert et à l'expertise de son personnel.

Ses Points forts :

- L'ICA est engagé dans la démarche qualité depuis 12 ans et a été certifié ISO 9001 en 2005, certification renouvelée en 2008, 2012 (renouvellement prévue en 2015) ;
- Lauréat du Prix Ivoirien de la qualité 2003 et 2004 ;
- Prix d'honneur d'encouragement de la Qualité en santé du Ministère de la Santé.

Sont également à mettre à son actif :

- Engagement très fort de la Direction Générale à mettre en place une démarche qualité, à pourvoir à son entretien et à son amélioration permanente ;
- Existence d'un processus d'amélioration continue dynamique et fonctionnel ;
- Une bonne maîtrise du SMQ par les pilotes de processus ;
- Définition et développement de valeurs au sein de l'Institut par l'élaboration et la promotion d'une charte du personnel ;
- Existence d'un système qualité fonctionnel et entretenu ;
- Management dynamique du système qualité avec implication de l'ensemble du personnel.



DOMAINE DES MINES



PRIX IVOIRIEN DES MINES

CRITERES DE SELECTION

Entreprises en matière de responsabilité sociétale et de respect de l'environnement :

- Respect des obligations fiscales et sociales (critère éliminatoire) ;
- Prise en compte de la santé et de la sécurité du personnel ;
- Respect de la réglementation ou des engagements financiers en matière de développement local ;
- Respect des obligations environnementales ;
- Planification de la gestion des crises ;
- Emploi permanent de cadres nationaux sur les années 2012, 2013 et 2014 ;
- Réalisation d'investissements sur les années 2012, 2013 et 2014 ;
- Accroissement de la productivité sur les années 2012, 2013 et 2014.

TONGON SA

Motivation du choix

La Société des Mines de TONGON opère dans le domaine, spécialement, l'or. TONGON est une société spécialisée dans le domaine de l'extraction minière, exemplaire en ce qui concerne le respect des obligations environnementales. En effet, créée en 2010 par décret n° 2010-193 du 1er juillet 2010, TONGON a réalisé son Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en 2009. Elle a ensuite fait l'objet d'un audit environnemental en 2013 avec plus de 50% de taux d'exécution de son Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES).

TONGON est performante en matière de prise en compte de la santé et de la sécurité de son personnel avec notamment un Chef de département pour la gestion du service de Sécurité et Santé au Travail (SST). De plus, elle dispose :

- pour la préparation aux situations d'urgence de deux camions pompiers; une équipe d'urgence, une salle de gestion des urgences où se déroule des exercices d'extinction des incendies et secours suites aux intoxications au cyanure;
- pour la gestion de la santé au travail : sept (07) salles, une (01) pharmacie, un (01) Médecin permanent, trois (03) infirmiers permanents et une (01) ambulance entièrement équipée.

TONGON a réalisé ses engagements financiers en matière de développement local à plus de 100%.

TONGON a mis en place un plan de gestion des crises opérationnel efficace et est classée première en matière de productivité du travail.



DOMAINE DE
LA FAMILLE, DE
LA FEMME ET DE
L'ENFANT



PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE MAMAN DE SUBSTITUTION (POUPONNIÈRES ET VILLAGES SOS)

CRITERES DE SELECTION

- Qualités professionnelles ;
- Engagement personnel ;
- Reconnaissance ou distinction ;
- Impact de l'action ;
- Sens des responsabilités ;
- Rendement et aptitudes professionnelles ;
- Civisme et intégrité.



MME AGNINI
GERMAINE
ÉPOUSE ADOM

« Maman poupon »

Motivation du choix

Elle s'est faite distinguée par son abnégation au travail et par son empathie pour les poupons notamment ceux, en situation de handicap.

Pendant la crise post-électorale, elle s'est particulièrement illustrée au prix de sa vie pour assurer aux pensionnaires de la pouponnière de Yopougon, la protection dont ils ont besoin pour survivre.

En dépit des médisances de ses collègues, amis et parents au motif qu'elle est agent journalier pour mériter la reconnaissance de l'Etat, elle a fait preuve d'une conscience professionnelle remarquable en se mettant au service des enfants pour toute la durée de la crise post-électorale. Elle a ainsi pu offrir à 53 enfants dont certains sont en situation de handicap, les soins de santé, l'alimentation quotidienne, l'affection d'une mère et la sécurité.



DOMAINE DE
LA FAMILLE, DE
LA FEMME ET DE
L'ENFANT



PRIX D'EXCELLENCE POUR LA VALORISATION DES COMPÉTENCES FÉMININES

CRITERES DE SELECTION

- Qualités professionnelles (rigueur, qualités managériales, compétences) ;
- Engagement personnel
- Reconnaissance ou distinction
- Impact de l'action

**MME AFFOUA
NIMA
ÉPOUSE ANOKY**

Maîtresse d'Education
Permanente,
Directrice de l'IEFE de
Yopougon Saint Marc

Motivation du choix

Madame ANOKY est une enseignante éprise du travail propre et bien fait. Elle a une tenue exemplaire de ses documents administratifs, pédagogiques et financiers, ce qui a valu d'être cooptée comme formatrice de ses pairs en la matière. Elle a un sens prononcé du respect de ses supérieurs et de ses collaboratrices avec qui elle travaille en parfaite harmonie. Son intégrité ne fait l'ombre d'aucun doute. Elle a reçu un trophée au cours de l'année 2011-2012 dans le cadre de la célébration de l'excellence de la Direction des Institutions de Formation et d'Education Féminine.



DOMAINE DE
LA FAMILLE, DE
LA FEMME ET DE
L'ENFANT



PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE FAMILLE

CRITERES DE SELECTION

- Sens de la responsabilité parentale et familiale ;
- Sens des relations humaines ;
- Solidarité familiale ;
- Harmonie du couple et de la famille ;
- Qualité de l'éducation des enfants ;
- Manifestation de générosité ;
- Moralité et intégrité ;
- Respect des droits des enfants.
- Gestion rationnelle du budget familial.

FAMILLE
KOBENAN
KRA FÉLIX

Résidente à Bondoukou



Motivation du choix

La famille KOBENAN totalise 42 années de vie commune (mariage civil célébré le 15 juillet 1973). Les huit enfants de la famille ont été scolarisés et ont fait l'objet d'un encadrement familial qui a permis à 07 d'entre eux d'effectuer des études post baccalauréat. Ceux-ci font preuve d'une très bonne éducation selon les personnes enquêtées dans l'entourage immédiat et lointain. La famille KOBENAN a été retenue pour sa solidarité, sa générosité et surtout pour l'harmonie qui règne entre tous les membres de la famille.

Monsieur KOBENAN, particulièrement, a un sens élevé de l'équité et de genre. Plusieurs membres de sa famille ont eu auprès de lui fréquemment l'appui nécessaire au règlement de leurs problèmes. Outre ses enfants, il a permis à une douzaine de ses neveux et cousins d'être scolarisés et de connaître une insertion professionnelle honorable. Avec l'âge, il se consacre de plus en plus dans sa communauté religieuse à la formation des couples et à l'éducation des futurs mariés à une vie de famille.



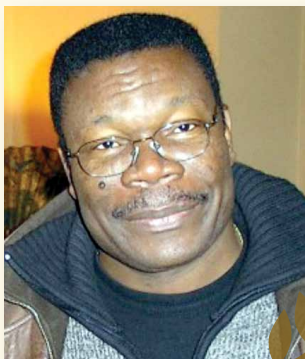
DOMAINE DE LA
CULTURE ET DE LA
FRANCOPHONIE



PRIX D'EXCELLENCE POUR LA LITTÉRATURE

CRITERES DE SELECTION

- Performance individuelle ;
- Reconnaissance nationale ;
- Leadership dans le secteur ;
- Durabilité et régularité de la carrière ;
- Capacité à défendre les valeurs culturelles Nationales ;
- Implication dans l'action sociale.



M. KOUAHOULE
KOFFI ANDRÉ

Dramaturge

Motivation du choix

Né en 1956 à Abengourou en Côte d'Ivoire, formé à l'Institut National des Arts d'Abidjan, M. André KOUAHOULE complète sa formation de comédien à l'Ecole de la rue Blanche tout en achevant un doctorat d'Etudes théâtrales à l'Université Paris III-Sorbonne.

Traduit dans une vingtaine de langues, ses œuvres ont fait l'objet de maintes créations dont les plus récentes sont notamment ; « Misterioso-119 » par Marinos Anogyriatis au Theatros Ena de Limassol (Chypre) en 2011 ; « Bintou » par David Mendizabal au Harlem School of the Arts 2010 ; « Blue-S-cat » par Grazia Di Vincenzo au théâtre le Moderne de Liège en 2010 ; « Les Recluses » par Denis Mpunga en 2009 à Bujumbura ; « Jaz » par Daniela Giordano au teatro Palladium de Rome en 2007 ; « Big Shoot » par Kristian Frédéric au théâtre Denise-Pelletier de Montréal en 2005 ; « La Dame du café d'en face » par Johan Heldenberg au Zuidpool Theater d'Anvers en 2004 ; « P'tite-Souillure » par Eva Salzmannova au DISK de Prague en 2003.

« Babyface » (Ed. Gallimard), son premier roman, a remporté le Grand Prix Ahmadou Kourouma en 2006 et le second, « Monsieur Ki » (Ed. Gallimard), le Prix Continental 2010.



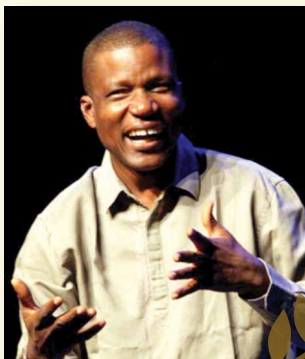
DOMAINE DE LA
CULTURE ET DE LA
FRANCOPHONIE



PRIX D'EXCELLENCE POUR LES ARTS VIVANTS

CRITERES DE SELECTION

- Performance individuelle ;
- Reconnaissance nationale ;
- Leadership dans le secteur ;
- Durabilité et régularité de la carrière ;
- Capacité à défendre les valeurs culturelles Nationales.
- Implication dans l'action sociale



M. ADEPOJU
ADAMA

“dit Taxi conteur”

Motivation du choix

Adama ADEPOJU allie la parole d'eau à la parole de feu et la parole de miel à la parole d'éclair et de foudre pour ouvrir au voyage. Il vous entraîne vers les origines du monde. Vers cette époque lointaine où la terre n'était qu'un œuf chauve sur la surface des eaux. L'ivoirien « Taxi-Conteur » raconte depuis longtemps aux petits et aux grands dans les maquis, les quartiers, les écoles d'Abidjan, maniant autant le verbe parlé que chanté ou scandé, avec une fougue décoiffante. Acteur, conteur et véritable improvisateur, il sait être griot, chanteur autant que danseur, branché sur 1000 volts, passant du rire déployé à l'ironie « palabreuse »...

Adama ADEPOJU conduit depuis 2010 un projet de collectage, création et diffusion des récits sur le thème de l'eau dans sept pays d'Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Guinée, Libéria, Sierra Léone, Cap Vert. Ce projet dénommé : « H2O Parole d'Eau » est soutenu par l'UE en partenariat avec la CEDEAO, l'UEMOA et le Fonds Régional pour la Culture.

« Conter pour lui n'est autre qu'un moment d'échanges et de partage où le conteur navigue dans son répertoire selon son ressenti du moment et de la réaction de son auditoire. »



DOMAINE DE LA
CULTURE ET DE LA
FRANCOPHONIE



PRIX D'EXCELLENCE POUR LE CINÉMA
ET LES ARTS VISUELS

CRITERES DE SELECTION

- La qualité technique de l'œuvre ;
- La qualité de jeu des acteurs ;
- L'originalité du style ;
- La bonne utilisation des techniques de prise de vue et de son ;
- La bonne représentation de la réalité ;
- L'implication dans l'action sociale ;
- La capacité à défendre les valeurs culturelles nationales ;
- La maîtrise parfaite du métier ;
- Le leadership dans le secteur.



M. LACOTE
ALAIN PHILIPPE

Réalisateur

Motivation du choix

Philippe Lacôte est né et a grandi à Abidjan. Après un passage au Lycée Classique d'Abidjan, il fait ses études en Europe et obtient une maîtrise de linguistique à l'Université Toulouse II-Le Mirail. De 1989 à 1992, il est reporter et chroniqueur à Radio FMR et réalise notamment une série de portraits sonores sur la chute du Mur de Berlin. Sa passion pour la radio le conduit à Radio France, où il sera assistant auprès du réalisateur Maurice Audran.

Il co-réalise avec Laurent Gil «Pense à la mer et aux oiseaux», une fiction radiophonique de 50 minutes. Par la suite, Philippe Lacôte se tourne vers le cinéma et commence comme projectionniste au cinéma «Le Cratère». Il occupera le rôle d'assistant à la programmation sous la direction de Michel Dédébat. Durant cette période, il initie un cycle de cinéma fantastique qui va devenir le rendez-vous des jeunes cinéphiles toulousains. C'est au sein de ce groupe que se constitue l'équipe de son premier court-métrage *Somnambule*, tourné en 16 minutes en noir et blanc.

En 1995, il réalise *Le Passeur*, un court-métrage de 35 mn noir et blanc avec l'acteur Denis Lavant, qui sera sélectionné au festival International de Rotterdam.

A partir de 1998, il intègre la structure ATRIA à Paris, point de rencontre et escale technique pour de nombreux réalisateurs africains et du sud. Pendant deux années, il est un collaborateur proche de la monteuse et responsable du lieu, Andrée Davanture. Il aura l'opportunité de rencontrer des réalisateurs comme Rithy Panh, Souleymane Cissé, Abderrahmane Sissako, Tarik Teguia...

Après l'expérience d'Atria, Philippe Lacôte revient à la réalisation. En 2001, il co-réalise, avec Delphine Jaquet, *Affaire Libinski*, un court métrage en images fixes dans la lignée de *La Jetée* de Chris Marker produit par le GREC. Ce film sera présenté dans de nombreux festivals et sortira en première partie de programme en France, dans le cadre du RADI (Réseau Alternatif de Diffusion), et de l'Agence du court-métrage. La même année, Philippe Lacôte ressent la nécessité de renouer avec l'approche documentaire. Il part au Caire avec Delphine Jaquet, dans la cadre d'une résidence de la Ville de Neuchâtel. Là ils font la connaissance de jeunes écrivains Egyptiens, la génération «Ninety». En collaboration avec Waël Farouk et Hossam Abdallah, ils réalisent *Cairo hours*, un portrait de la ville du Caire et de ses écrivains. Le film sera terminé et produit par Stéphane Jourdain «La huit Productions».



DOMAINE DE LA
COMMUNICATION



PRIX DU MEILLEUR COMMUNICATEUR

CRITERES DE SELECTION

- Connaissance et aptitude professionnelle ;
- Esprit d'initiative ;
- Civisme, intégrité, et moralité ;
- Sens du service public ;
- Sens social et des relations humaines ; esprit d'initiative ;
- Présentation (cadre de travail, image de marque de l'entreprise,...) ;
- Puissance de travail et rendement ;
- Créativité ;
- Impact socio-économique ;
- Respect de l'éthique et de la déontologie.



M. INABO
BARTHÉLEMY

Journaliste

Motivation du choix

Barthélemy Inabo est journaliste, producteur et animateur. Il a fait les beaux jours de la radio et de la télévision ivoirienne. Né le 24 août 1958, à Madia, dans la sous-préfecture d'Issia, dans la région du Haut-Sassandra, il a fait ses premiers pas à la télévision ivoirienne en 1986. Après ses études au studio école de la RTI en 1977 et sa formation à l'Ecole supérieure de journalisme de Bordeaux. Sa première production, en 1986, vidéo Star est déjà un coup de maître. Elle deviendra l'année suivante, Variétoscope, émission culte de la Jeunesse avec le NG10. Pendant 26 ans, variétoscope a meublé les vacances scolaires, occupé et comblé les jeunes. En 1986, il anime aux côtés de feu Roger Fulgence Kassi et du maître commun, Georges Tai Benson, «Le concert de la Paix» à Bouaké. Barthélemy Inabo, BIZ, pour les proches fera désormais corps avec la télévision. Il produit et anime plusieurs émissions à grande audience: Variétoscope, La Bonne Cause, Dimanche-Passion, Sacrée Soirée.

Homme de médias, prolifique, il est adulé par le public et particulièrement par la jeunesse. Homme de Culture, il produit plusieurs artistes locaux et a boosté leurs carrières. Barthélemy Inabo a donné de lui-même à la nation ivoirienne et à la production audiovisuelle. Barthélemy Inabo est une personnalité incontournable des médias et de la Culture en Côte d'Ivoire.



DOMAINE DE LA
COMMUNICATION



PRIX DU MEILLEUR PROMOTEUR
DE LA PAIX ET DE L'UNITÉ NATIONALE

CRITERES DE SELECTION

- Connaissance et aptitude professionnelle ;
- Esprit d'initiative ;
- Civisme, intégrité, et moralité ;
- Sens du service public ;
- Sens social et des relations humaines ; esprit d'initiative ;
- Présentation (cadre de travail, image de marque de l'entreprise,...) ;
- Puissance de travail et rendement ;
- Existence de rubriques ou d'émissions consacrées à la promotion de l'unité et de la paix ;
- Appréciations faites par les autorités de régulation et d'auto régulation (HACA, CNP, OLPED).



M. KONE
SIRIKI DIT SIL

Réalisateur à la RTI



DOMAINE
DU TOURISME



PRIX DU MEILLEUR HÔTELIER

CRITERES DE SELECTION

- Etre un opérateur privé dans une entreprise hôtelière ;
- Avoir une longue expérience dans le domaine d'activité hôtelière, touristique ou de restauration (au moins dix ans dans la profession) ;
- Avoir contribué à la promotion du tourisme hôtellerie et de la restauration ;
- Avoir une bonne renommée dans le domaine.



MME DELON
CATHERINE

Promotrice, Directrice de l'hôtel
« MON AFRIK » de Bouaké

Motivation du choix

Promotrice et directrice du Complexe hôtelier Hôtel Mon Afrik à Bouaké, ouvert depuis dix ans. L'hôtel a commencé par trois chambres, puis six chambres et compte aujourd'hui trente chambres avec tous les comforts modernes, architecture et décors ivoiriens.

L'hôtel possède également une salle de réunion de soixante places, un restaurant de soixante places. L'hôtel emploie une vingtaine de personnes.

Mme Delon a fait preuve de son attachement profond à la Côte d'Ivoire en partageant avec les ivoiriens toutes les difficultés de notre crise. Elle a assuré le service de la poste et de librairie pendant toute la période de la crise.

Elle a été décorée chevalier puis officier de l'Education Nationale en 1982.

Elle a reçu le diplôme d'honneur du Ministère de la Réconciliation Nationale en 2008.



DOMAINE
DU TOURISME



PRIX DU MEILLEUR RESTAURATEUR

CRITERES DE SELECTION

- Etre un opérateur privé dans une entreprise de restauration ;
- Avoir une longue expérience dans le domaine d'activité hôtelière, touristique ou de restauration (au moins dix ans dans la profession) ;
- Avoir contribué à la promotion du tourisme hôtellerie et de la restauration.
- Avoir une bonne renommée dans le domaine.

MME AMOYE
KOULOU AGOU
MARCELLINE

Promotrice et Directrice
du Restaurant « le Jardin
d'Eden », d'Abidjan-Riviera

Motivation du choix

Avec 300 couverts et une capacité de banquet de près de 400 couvert ;
Le restaurant fait la promotion de la cuisine ivoirienne et emploie de nombreux jeunes
garçons et filles (60 personnes).



DOMAINE DU TOURISME



PRIX DE LA MEILLEURE AGENCE DE VOYAGE

CRITERES DE SELECTION

- Etre un opérateur privé dans une entreprise touristique ;
- Avoir une longue expérience dans le domaine d'activité hôtelière, touristique ou de restauration (au moins dix ans dans la profession) ;
- Avoir contribué à la promotion du tourisme hôtellerie et de la restauration ;
- Avoir une bonne renommée dans le domaine.

IT
VOYAGE



Motivation du choix

- De 2003 à 2005 la Société IT a assisté 90% des affrétés dans le cadre de la mission de l'opération LICORNE en Côte d'Ivoire ;
- IT-Voyages a organisé plusieurs pèlerinages à Yamoussoukro à la Basilique Notre Dame de la Paix et à Issia ;
- Création de produits touristiques de découvertes pour les troupes de l'ONUCI ;
- A effectué plusieurs voyages de promotion de la Basilique de Yamoussoukro en Afrique et en Europe ;
- A confectionné et diffusé un film promotionnel sur la Côte d'Ivoire à TOP Rézo de Paris en 2010 ;
- Depuis le 1er mars 2015, IT-Voyages a délocalisé son bureau de l'Hôtel Président à la Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro.



DOMAINE DES
SPORTS ET LOISIRS



PRIX DU MEILLEUR ENCADREUR SPORTIF

CRITERES DE SELECTION

- Leadership ;
- Compétence ;
- Sens de l'équité ;
- Respect de l'éthique et de la déontologie ;
- Résultats sportifs.

DUO ARBITRAL



M. COULIBALY
YALATIMA NANGA



M. DIABATE
MAMOUDOU

Motivation du choix

Messieurs COULIBALY et DIABATE constituent un duo arbitral de niveau international. Ils ont obtenu une moyenne de 18/20. Ils ont passé avec succès tous les diplômes fédéraux notamment LIHF referee (arbitre IHF élite) obtenu en 2007. Ce diplôme correspond à la certification la plus élevée.

A cet effet, ils ont été retenus sans discontinuité par l'instance internationale pour officier avec succès le championnat d'Afrique et de nombreuses compétitions internationales, avec un sens de l'équité reconnu par tous les acteurs du Hand Ball notamment la Fédération Ivoirienne de Hand Ball et la CAHB. Leurs décisions ont toujours été justes et sans contestation. Ils font preuve d'une très bonne moralité dans le milieu du handball et aucune violation des règlements ne leur est reprochée.



DOMAINE DES
SPORTS ET LOISIRS



PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR ATHLÈTE

CRITERES DE SELECTION

- Respect de l'éthique et de la déontologie ;
- Résultats sportifs ;
- Constance dans les performances ;
- Respect des normes.



M. KOFFI
HUA WILFRIED SERGE

Champion d'Afrique d'athlétisme
100 m et 200 m

Motivation du choix

Athlète de haut niveau ayant obtenu une moyenne de 16,96/20, M. KOFFI est un athlète respectueux des règles et n'a jamais fait l'objet de sanction disciplinaire. Athlète talentueux, membre de l'équipe nationale, il est double médaillé d'or au 100 et 200m au Championnat d'Afrique 2014, à Casablanca, meilleure performance africaine de l'année 2015 et qualifié pour les jeux olympique de RIO 2016. Depuis 2014, KOFFI Hua n'a fait qu'améliorer ses performances.



DOMAINE DE L'ARTISANAT



PRIX DU MEILLEUR ARTISAN

CRITERES DE SELECTION

- Gouvernance (tenue de comptabilité, paiement des impôts et taxes communales) ;
- Création d'emplois et genre (nombre de jeunes, ex-combattants, femmes, handicapés employés, nombre d'apprentis en formation) ;
- Respect de l'environnement préservation de l'environnement, condition de travail, mécanisation ;
- Territorialité (localisation à l'intérieur du pays, utilisation de matières premières locales) ;
- Créativité (originalité dans la création, esthétique) ;
- Capacité de production.



MME **YAKICE**
MICHÈLE

Motivation du choix

Michèle Yakice s'identifie dans un style classique par les tendances actuelles. Michèle Yakice s'est créée au fil des années une clientèle sélecte mais discrète qui lui est fidèle depuis 20 ans et ne cesse de croître. La particularité de Michèle Yakice tant au niveau de l'atelier de production que de l'Ecole Internationale de Formation Professionnelles réside dans l'innovation avec le tissage et la teinture. Les pagnes tissés sont réalisés dans ses propres ateliers. Les motifs sont particuliers et personnalisés aux goûts des entreprises et clients divers. Ce qui lui permet de se distinguer des pagnes vendus sur le marché, importés du Nigéria, et du Ghana et de se démarquer de ses concurrents.

A l'étranger, elle a conquis l'Angola depuis trois années et participe à tous les défilés de mode organisés dans ce pays. Du 05 au 10 décembre 2012, elle a marqué la cérémonie d'ouverture du bureau ivoirien du Tourisme à Rio de Janeiro par un défilé, invité spéciale du Ministère ivoirien du Tourisme. Elle a aussi représenté la Côte d'Ivoire au XIVème sommet de la Francophonie du 12 au 14 Octobre 2012 à la République Démocratique du Congo. Michèle Yakice a pratiquement visité la plupart des pays Africains soit pour les défilés, des expositions ou des foires et certains pays européens.



DOMAINE DES PME



PRIX D'EXCELLENCE POUR LES PME

CRITERES DE SELECTION

- Gouvernance (tenue de comptabilité, déclaration CNPS, régularité fiscale, gestion des ressources humaines) ;
- Innovation technologique (utilisation des TIC, mécanisation des outils de travail, automatisation des outils de travail, esprit de créativité) ;
- Création d'emplois et genre (nombre d'employés et personnes déclarées, nombre de femme par rapport à l'effectif total, nombre de jeunes, nombre d'handicapés) ;
- Respect de l'environnement (utilisation de sachets d'emballage et intrant bio, recyclage des déchets, préservation de l'environnement, condition de travail) ;
- Territorialité (localisation à l'intérieur du pays, utilisation de matières premières locales).

HYPER ACCESS SYSTEM



Motivation du choix

Arrivée dans sa 7ème année d'activités, HYPER ACCESS SYSTEM a bénéficié de reconnaissances internationales avec :

- 03 prix remportés à l'étranger pour son innovation technologique et la qualité de ses prestations (document de référence) ;
- 01 prix remporté à l'étranger relatif au meilleur projet réalisé parmi plus de 160 projets réalisés dans le monde.

En plus de ces reconnaissances internationales, HYPER ACCESS SYSTÈMES a bénéficié de plusieurs reconnaissances au plan national :

- Du ministère du commerce, de la Promotion des PME et de l'Artisanat lors des journées Promotionnelles des PME et de l'Artisanat 2013 organisées par le Ministère du commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME les 4, 5 et 6 Novembre 2013 avec l'obtention du 2ème prix d'excellence PME Edition 2013.
- Hyper Access System a reçu le prix d'excellence 2014 - Prix de la meilleure PME le 1er Août 2014, décerné par Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire.



DOMAINE DE LA
PROMOTION
DE LA JEUNESSE



PRIX DE LA MEILLEURE ASSOCIATION JEUNE

CRITERES DE SELECTION

- Régularité de la situation administrative ;
- Nombre d'association de base ;
- Etendue de la couverture nationale ;
- Existence de plans d'actions annuels ;
- Existence de rapports d'activités annuels ;
- Présence de femmes dans les organes de gestion de l'association.

FÉDÉRATION IVOIRIENNE DE SCOUTISME FÉMININ



Motivation du choix

La Fédération Ivoirienne de Scoutisme Féminin (FISF), créée en 1996, œuvre pour la réhabilitation sociale et la participation effective de la fillette, la jeune fille et de la femme au processus de développement. Sur le plan administratif, elle se conforme aux dispositions légales dans ses relations avec le Ministère de tutelle. En effet, chaque année elle transmet son rapport et son programme annuel d'activités. Ce qui facilite le suivi/ évaluation des activités.

La FISF mène des activités liées à la citoyenneté, à la protection des Droits de l'Homme, au civisme, à la protection de l'environnement, à l'éducation, à la culture de la paix et à la prévention des conflits.

Ses actions sont basées sur le volontariat. C'est pourquoi, elle apporte assistance aux populations aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les activités de sensibilisation à un environnement sain, de promotion de la paix, d'émancipation des femmes sont menées régulièrement.

La FISF a fortement contribué au repositionnement de la Jeunesse Ivoirienne sur la scène internationale. Elle a participé à toutes les rencontres internationales tenues tant en Afrique qu'en Europe. Ce qui a valu à la Côte d'Ivoire d'organiser l'édition 2014 de la Conférence Mondiale des Scouts. La Présidente de la FISF est membre du Bureau Exécutif Mondial des Guides et Eclaireuses.



DOMAINE DE
L'ENTREPRENARIAT
FEMININ



PRIX D'EXCELLENCE DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ

CRITERES DE SELECTION

- Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité (4 sous-critères) ;
- Obligations de transparence (2 sous- critères) ;
- Qualité du projet d'entreprise (3 sous-critères) ;
- Emploi et Gestion des ressources humaines (5 sous- critères) ;
- Performance de l'entreprise (2 sous-critères) ;
- Profil du Chef d'entreprise (2 sous-critères).



**MME COFFI-
STUDER**
MARTINE

Président Directeur Général
d'Océan Ogilvy

Motivation du choix

Après de brillantes études secondaires, elle obtient une maîtrise puis un DEA en Science Economiques et s'engage dans le domaine de la publicité. Son Leadership naturel, son sens des affaires et sa passion la conduisent à créer en 1988 l'agence Océan Conseil qui aura vite fait de séduire le puissant réseau Ogilvy et Mather. Elle rejoint donc le prestige groupe (membre de WPP, N°1 mondial de la communication) à la recherche d'un partenaire tout en gardant les reines de son entreprise.

Elle dirige avec habilité et vigueur ce groupe de communication spécialisé dans le conseil en communication qui regroupe aujourd'hui 10 filiales (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina-Faso, Cameroun, Gabon, Niger, Tchad, RDC (Congo Brazza, et bientôt le Mali) et couvre 23 pays. Elle a célébré d'ailleurs les 25 ans d'existence d'Océan Ogilvy l'an dernier. Gérer un réseau et le faire fonctionner n'a aucun secret pour elle. MCS (comme l'appelle ses collaborateurs) est une femme à multi-casquettes : Entrepreneur, ancien Ministre Déléguée auprès du Premier Ministre Chargé de la Communication de 2005 à 2007, Administrateur dans de prestigieux groupes locaux et internationaux, Conseiller Economique et Social, Juge suppléant au tribunal du commerce d'Abidjan et enfin Présidente du Conseil d'Administration de Bolloré Africa Logiciels Côte d'Ivoire.

A cet effet, elle soutient de nombreux artistes et utilise son énergie pour faire connaître à l'international et au-delà des frontières du continent. Elle est également très active dans la préservation de la faune et la flore en Côte d'Ivoire, au sein de la Fondation des Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire et faire des amis du Zoo d'Abidjan.



DOMAINE DE
L'ENTREPRENARIAT
JEUNE



PRIX D'EXCELLENCE DE L'ENTREPRENARIAT JEUNE

CRITERES DE SELECTION

Sélection fondée sur les critères d'appréciation ci-après :

- Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité (4 sous-critères) ;
- Obligations de transparence (2 sous- critères) ;
- Qualité du projet d'entreprise (3 sous- critères) ;
- Emploi et Gestion des ressources humaines (5 sous- critères) ;
- Performance de l'entreprise (2 sous-critères).
- Profil du Chef d'entreprise (2 sous- critères).



M. BAKAYOKO
MOHAMED LAMINE

Responsable du projet AVVA Café,
unité de torréfaction de café

Motivation du choix

Ingénieur Agro économiste de 32 ans, Monsieur BAKAYOKO, le fondateur d'AVVA a quitté un grand torréfacteur local en janvier 2009 pour créer en 2010 AVVA CAFE. Les activités d'AVVA démarrent avec «une grilleuse» et une équipe de déscolarisés, puis un torréfacteur traditionnel et un moulin avec une production quotidienne de 250 Kg qui passera à 500 Kg /jour en janvier 2011, puis à 600 Kg/jour. En 2013, l'entreprise acquiert un 2ème torréfacteur d'une capacité de production de plus de 3 tonnes par jour et de 2 moulins et la production passe le cap de la tonne et le produit fini est distribué à l'intérieur de tout le pays.

Aujourd'hui AVVA réalise un chiffre d'affaires de plus de 200 millions de FCFA, emploie 15 salariés et développe un modèle économique basé sur les chauffeurs de taxi-wôrô, gbaka, taxi- compteur et surtout les ouvriers des pools industriels du pays. AVVA vend au Burkina Faso, au Mali, au Niger et maintenant au Togo.

AVVA réalise aujourd'hui une grande percée sur le marché moderne des grandes surfaces de distribution, les supermarchés et les superettes. A côté de son café corsé communément appelé « serré », AVVA lance de nouveaux produits, du café light au gout fruité et aromatisé avec les épices locales telles que le Kimkeliba, Kanifi et le gingembre pour toucher plus une clientèle plus diversifiée.

M. BAKAYOKO bénéficie d'une reconnaissance nationale et internationale à travers de nombreux prix :

- Lauréat TEEP 2015 Tony Elumylu Foundation Entrepreneurship Programme ;
- Grand prix de la CGECI Académie 2015 à la Business Plan Compétition ;
- Lauréat de la Compétition des Plans d'Affaires initiée par la Banque Mondiale (CPA 2011) en février 2013 ;
- Membre de la classe inaugurale de SEED Stanford (Stanford Institute for Innovation in Developing Economies).



DOMAINE DES ENTREPRISES



PRIX D'EXCELLENCE DE CHEF D'ENTREPRISE

CRITERES DE SELECTION

- Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité (4 sous-critères) ;
- Obligations de transparence (2 sous- critères) ;
- Qualité du projet d'entreprise (3 sous- critères) ;
- Emploi et Gestion des ressources humaines (5 sous- critères) ;
- Performance de l'entreprise (2 sous-critères) ;
- Profil du Chef d'entreprise (2 sous- critères).



M. YACE
CHARLES EMMANUEL

PDG d'EXAT, SICS et Nouvelle
Normandie

Motivation du choix

Après une dizaine d'années d'expérience en entreprise, Monsieur YACE acquiert la Société Internationale de Charcuteries et de Salaisons (SICS). Cette entreprise créée en 1968 fabrique et commercialise une large gamme de produits de boucheries, charcuteries et salaisons destinés au marché local et sous régional. Sous l'enseigne le TERROIR, SICS a créé un réseau de 15 Boucheries-Charcuteries réparties sur les différentes communes de la ville d'Abidjan ainsi qu'à Yamoussoukro et San Pedro. Elle emploie 150 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs CFA.

En 2006, l'homme d'affaires achète la société NOUVELLE NORMANDIA, spécialisée dans la production de lait pasteurisé, yaourt à boire, beurre, fromage blanc, fromage à pâte dure et crème fraîche à partir de lait frais de vaches. Ce lait est issu de son cheptel de vaches laitières d'origine France (Holstein, Montbéliarde, Brune des Alpes, Tarentaise) et du Brésil (Zébus laitier Gir et Girolando). Nouvelle Normandie présente la particularité d'être la seule société en Côte d'Ivoire dont les produits sont fabriqués à base de lait frais de vache à haute valeur nutritionnelle. Elle emploie 40 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 200 millions de francs CFA.

A côté des acquisitions d'entreprises, M. YACE a créé en 2002, EXAT, une société agro-industrielle de caoutchouc naturel qui a développé 2000 hectares de plantations industrielles dont la production est transformée dans son usine. Ainsi, 20.000 tonnes de caoutchouc naturels sont transformés et exportés chaque année sous forme de balles de caoutchouc granulé d'un poids unitaire de 35kg. Elle emploie 400 salariés et 300 travailleurs occasionnels et réalise un chiffre d'affaires moyen annuel de 20 milliards de francs CFA.

Passionné du monde animal, le Chef d'entreprise a acquis le CLUB SANT-MICHEL, une école d'équitation située à Abidjan Bietry, comptant 72 chevaux dont des chevaux locaux, des chevaux français et des poneys.



Prix d'Excellence 2015



*“Dans toutes choses le labeur mène à l’expérience
et l’expérience mène à l’excellence”*

Daniel Desbiens

www.prixdexcellence.gouv.ci

